

Rubrique 2100

Dossier Archives JB n° 35951

Dossier quene n° 6

LULM 02212

(1944-1945)

Sabotages Août 1944 à Décembre
et Octobre 1945

3^{ème}
- Août

- 1 AOUT 1944

8^H 45

Puis à Shasong

Route Pazingo/Mense et Fong

Km. 309.514

Pétitionnement d'un rail et démontage
d'un joint

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d' L'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t de Nancy

36^e Section de Lérrouville

364^e District de Commercy

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malveillance

Ligne d' PARIS à STRASBOURG

Gare d' _____ ou point kilométrique 309,514

entre les gares de Pagny s Meuse et Foug

Date et heure de l'incident..... :

1 août 1944

Nature de l'incident..... :

Détournement d'un rail et démontage d'un joint

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit....

L'équipe 3624, Chef de Canton HENRY, exécutant sur
Voie II du tirage de long entre les Km 309,440 et 309,514
découvrait à 8^h 45 l'an Km 309,514 Voie II file 4 une longueur
de 18^m/32^m détournée sur 28 traverses consécutives et
joint démonté. Le rail n'avait pas été déplacé.

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certifi-
cat médical)

- Néant -

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

Il n'y a pas d'avaries à la voie ni aux installations

Montant des dégâts..... :

Néant

Avaries au matériel..... :

Néant

Retard des trains..... :

tr. 1136 arrêté à 8^h 55, reparti à 9^h 15 retard 20'

Mesures prises

Pendant que l'équipe exécutait le tirage, le
Cantonier Roudolfsky allait assurer la couverture du chantier.
Il arrêtait à 8^h 55 le tr. 1136. Situation normale rétablie
à 9^h 15

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées..

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

V.B.

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Autorités françaises et Allemandes avisées

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

ACOMMERCY, le 1 Août 1944

Le Chef de District,

Le Fiquen

Bedessem

(Nom BEDESSEM)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

167

1 AOUT 1944

2420.

Par-le-Duc Stiring-Mendel

Ann 308.300

Entre Esy-Maizerais et Rambouillet-Bouconville

Déraillement d'une machine
et des wagons

3

M. Rapport Sommaire de M. Bretton, chef de district
en date du 1^{er} août 1946.

Le jour à 3^h12, le train SF 125, a diabolé par suite
d'un acte de malveillance au Key 308 300 de la ligne 11
entre la halte de Lichères et la gare de Rambouillet.

Machin, fourgon 1^{er} voitures engagées décollées.

Mécanicien Demant et chauffeur Schmitt du Dépôt
de Paris & Doc. tués.

La 1^{re} victime fut tuée parmi les fermenteurs
N° 1 libre.

La 2^e sera probablement dégagée vers 22^h00
et renvoyée à la circulation le 2 août vers 12^h00.

Près de la voie : 6 bombes : 6 explosifs (1 de 1200
et 5 de 1800 - 106^h 533).

L'incident a eu lieu dans la nuit, d'une courbe
de R : 700^m et sur un remblai de 5^m de hauteur.

Autorités avisées.

L'entretien de l'équipage, était conformément aux
instructions en vigueur de Rambouillet, occupée
en permanence.

Bretton

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t de Nancy
36^e Section de Lorraine
363^e District de Toul

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Lorraine à Metz
Gare d ou point kilométrique 308 300
entre les gares de Rambouillet et Seicheprey

Date et heure de l'incident..... : le 4^{er} Août 1944 à 3h12.
Nature de l'incident..... : Déraillement du train S.F. 125 sur voie 2 au km 308 300
à la suite du débordement et déclivage d'un rail de 12^{cm} sur
voies 2 et 3. Le train S.F. 125 a déraillé de sa machine, ses fourgons
et 5 voitures à voyageurs. La machine est tombée et retournée
au pied du remblai. Les wagons déraillés obstruent la voie
2. La voie 1 est libre et n'a pas subi d'avarie.
Conséquences (blessures notam- : Le mécanicien Demaret Louis, et le chauffeur Schmitt Marcel
ment : joindre si possible certifi- : tous deux du dépôt de Paris. Les autres 5 autres voitures
cat médical) : ont été retirées des débris.
Avaries à la voie ou aux installa- : 4 longueurs de 18^m 16^m 533 ont hors d'usage, ainsi qu'une
tions (détail succinct) : longueur de 12^m
Montant des dégâts..... : 75 000⁰⁰ francs
Avaries au matériel..... : 1 machine, un fourgon et 5 voitures à voyageurs hors d'usage
Retard des trains..... : Tous les trains, jusqu'au rétablissement de la situation, connaissent
un retard de 6^h 00. Arrivées du train de Paris à Metz et Lorraine vers 6^h 00. Arrivée à
Metz vers 7^h 45. Réparation de la voie terminée à 3^h 15.
Mesures prises : On a agité ultérieurement d'un acte de sabotage. L'incident a eu
lieu à l'origine d'une coupe de 3000^m de rayon sur un
remblai de 5^m de hauteur. L'entourage de l'équipage du train était
composé en face de Rambouillet et n'a donc pu servir aux auteurs de l'acte.
Constatactions faites, témoignages : aucun des agents de la S.N.C.F. n'est en cause.
intéressants, causes présumées.. : Enquêtes de la Gendarmerie et des services allemands.
Services intéressés (indiquer, si possible, : Remblai coupe inconnue.
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. :
Enquête des Autorités administra- :
tives et judiciaires (Premiers ré- :
sultats) :

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Toul, le 5 Août 1944

Le Chef de District,

Bresson

(Nom Bresson)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

SNCF-EST-VB

F.R. ... Nancy le 1^{er} Août 1944

3^o Arrt

28.015/RGR

Monsieur le Chef du Service VB

- 3 AOUT 44 045377

- Incidents par actes de malveillance survenus dans le parcours du 3^o Arrondissement - ligne 11

1^o/ce jour à 3h.20 entre les gares d'ESSEY MAI-ZERAIIS et RAMBUCOURT km: 308.300, le train SF.125 a déraillé sur voie II parce qu'un rail a été détirefonné .

- la machine et 4 wagons déraillés
- le mécanicien et le chauffeur sont tués
- avaries sérieuses à la voie : 14 rails et 202 traverses -

Voie I : libre

Réparation voie II subordonnée à l'arrivée du matériel pris à BLAINVILLE .

2^o/ce jour à 8h.45 un auxiliaire a trouvé un rail détirefonné au km: 309.514 de la voie II
file 4 -

pas de conséquences -

Eug. P...

- 2 AOUT 1944

10^{H35}

Puis à Strasbourg

Entre Sierckmémel et Arnicourt
Km. 403.850

Découverte d'un rail pétardé

Sans conséquence

3

1/4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT ⁽¹⁾

Acte

DE ⁽²⁾

Salvage

Région de Est

Service de la Voie et des Bâtimens

3^e Arrond^t d Reims

34^e Section de Leuniville

302^e District d Ariceant

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare d _____ ou point kilométrique 403 3/0

entre les gares d Embermeil et Ariceant

Date et heure de l'incident

Le 2 Août à 10^h 35.

Nature de l'incident

Rail piqué

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Le chef de Canton Français au cours de sa tournée de
visite des voies a trouvé au Kil. 403.3/0 un rail piqué
sur voie II, fil 4.
Un fragment du patin, à l'extrémité du rail
entier, par ses deux extrémités, était de nouveau resté
en contact.

Conséquences (blessures notam-
ment: joindre si possible certi-
ficat médical)

Pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Remplacement d'un rail de 18" 46" Hd.
Houes de cantonniers pour la réparation = 30 heures.

2000 environ

"Riant"

Un seul train, le 1032 parti d'Ariconville à 15^h 18 et de suite
il a franchi l'obstacle au pas.

Remplacement immédiat du rail par l'équipe locale.
Rétablissement normal à 12^h 40.

"Riant"

Services et auxiliaires d'entretien cités.

Enquête en cours

18"

(cote Ariconville)

A

Ariconville, le 3 Aout 1900.

Le Chef de District,

J. H. Law

(Nom

MALAIÉ

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

206

- 2 AOUT 1944

7^h 55

Nanay à Merrey

Entre Hondemont et Sallières

Pont de cuir de tuite par explosion
d'engin

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3. Arrond' d. Nancy

33. Section d. Nancy

333. District d. St Etienne

M. Boull

INCIDENT (1)

Acte

DE (2)

Malveillance

Ligne d. Nancy à Mervy

Gare d. Baudoumont ou point kilométrique Km. 4.365

entre les gares d. et

Date et heure de l'incident : 2 août 1944 vers 7 heures 30

Nature de l'incident : arrivés à un cœur de croisement en rails assemblés

Km. 4.365 - VI. ligne 14

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

En passant sur une ligne chargée du matériel de réparation de l'acte de sabotage du Km. 16.255, le conducteur principal a constaté les arrêts au cœur de croisement de branchement à 2 rails obstruant ainsi au raccordement de la voie. 2 piquets ont sectionné les patins de l'arrêt et les rails de point et de Contre-point.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..

aucun. Pas d'accident de Personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

sur voie d'avisant en rails assemblés lors d'un

avant -
avant -

Services français et allemands avisés -

Voie I établie à 14^h 50 -

aucun témoignage n'a été recueilli par nous

Enquête en cours - aucun service de

SC ne fonctionne à cet endroit -

A 9^h 5^h avant 2-8-114
le 19

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) Digne
CHIEF DE DISTRICT
PONT SAINT VINCENT

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

200

- 2 AOUT 1944

2 H 15

Nancy-Ville à Menay

Luchas (gare)

Hm. 6.450

Point de cœur avancé par explosion d'engin

Sans conséquences

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t d Wancy

33^e Section d Wancy

333 District d Faulx - St Vincent

M. Boull

INCIDENT⁽¹⁾

Acte

DE⁽²⁾

Malveillance

Ligne de Wancy à Winy

Gare d ou point kilométrique Km. 6,280

entre les gares d Jboudemont et Sudry

Date et heure de l'incident.....:

2 Août 1944 à 2 heures 30.-

Nature de l'incident.....:

Arrière au cœur de croisement du changement à 2 voies
donnant accès au raccordement de Jboudemont.-

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Un service de garde unique fonctionnait à proximité soit à 200^m
du lieu de l'attentat. Vers 2 heures 30, 3 fortes détonations se sont
faites entendre. Ses gardes se sont précipités vers la gare
de Sudry pour rendre compte. S'explorations faites
immédiatement par le chef de Canton, puis à l'issue
des arrières au cœur de croisement. 2 Pétaards avaient
explorés. Ses gardes n'ont pas vu la auteur de l'attentat
opérer.
Pas d'accidents de personnes.-

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

raison avec poutres au vent et pontons de cour.

1 trou au talon de la table du cour -

un cour lg 0.10 au ms. hors d'usage
néant.

30 minutes au vain 1408 -

au 1408 en gare de Endes - Sœurs Françaises
et allemands arrivés - Rail II rétabli à 8 heures 30 -

Enquête faite par les autorités de la Police française
sur service de garde des machines (situées sur la voie
de Bessy fortifiant, au moment de l'accident -
En cours.

A

, le

19

Le Chef de District,

DIGNE

E. DIGNE

Chef de District

(Nom

PONT-SAINT-VINCENT

(M.-G.-M.)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

198

- 2 AOUT 1944

2402

Paris à Strasbourg

Entre Dombasle et Rosières aux Salines

km. 368.790

Pointe de cœm araiée par explosion d'engin

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région de 1^{re} Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t de Nancy

39^e Section de Nancy

391^e District de Nancy

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit...

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes, présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Varangéville, le 5/8 1944

Le Chef de District,

E. Schmit

(Nom SCHMIT)

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

INCIDENT (1) Actes **DE** (2) malveillance

Ligne de Paris à Strasbourg
Gare de Varangéville ou point kilométrique 366,360
et Dombast ou Hombast 368,490
entre les gares de Varangéville et Baillancourt
Salines

Nuit du 1 au 2 Août 1944

Attentats
à 3 heures du matin, à retardement, par un explosif rendant
inutilisable le cours de croix au moment du franchissement
et accés au raccordement de la Saline Colton. Voie 1 Km: 368,490
et dans la même nuit du P.N. de Dombast. N° 2
à 3 heures 15', deux autres attentats furent commis
inutilisant le cours de croix et une autre du fait d'un
voisin N° 34 par Varangéville, par les Voies 2 et 3. L'arrêt fut
deux minutes pour la Voie 2 Km: 366,360 et 10 minutes
pour la Voie 3.

Dombast - Un cours de croix au m. 4, à la cote 17,200 km
entre cote P.N. de la main de croix P.N. Dombast 17,200 km
Varangéville - Un cours de croix type Alpage à 11 km de la gare
entre les logements Hombast, Hombast et Jetté. Cote 17,200
Voie 1 rendue à la circulation à 11 heures 45

Services de surveillance français et allemands

Transmis
Nancy, 7 Août 1944
Le chef de la Section 39
Q. Hombast

2 AOUT 1844

3¹⁶

Paris Strasbourg
Luthe Varrangeville et Dombasle sur Meurthe
Explosions d'engins

3

- 5 AOUT 1944

2°50

Paris - Strasbourg

Lutetia - Igney - Avicourt et Embervillil

Km 407

Dessinement de VB 1586 suite 2
expansion de pistards

3

312

- 5 AOUT 1944

9455

Shasbaung à Spual

Forsterrain de Colroy Lubine

Ann. 65.932

Département du Haut 18258

Inité à acte de malveillance

3

M. K. 11/11/11

Commission de R. Tardif

Clavel

W. Roy. Leduc

Le 5 Août 1915

Développement d'un train de fuyers et
de munitions à l'Est de la Côte
du Sud, au sud-est de la Côte
du Sud, de la Côte du Sud.

Machinerie et le wagon de munitions et

autres dans le wagon -

Machinerie d'une quinzaine pour
transporter les wagons de munitions.

Le matériel de cet ouvrage

est prêt pour la mise en œuvre de la voie

à l'Est de la Côte

Dans l'attente de la Commission: 500 4
juin

K. Leduc

RAPPORT SOMMAIRE

Ligne de Strasbourg à Epinal (18)

Déraillement du N° 18258 le 5-VIII-44 dans le souterrain de Lubine

Le 5-VIII-44 vers 2^h55 le train mixte N° 18258 (indice 115 695) transportant des troupes et des munitions, a déraillé dans le souterrain de Lubine au P.K. 65.932. voir II fait suite d'un acte de sabotage.

La machine (N° 5636) et 15 wagons ont déraillé, le 14^e wagon non déraillé est devenu inutilisable dans les débris du précédent (la plupart des wagons sont renversés et brisés). Il n'y a eu d'accident de personnes, les dégâts matériels sont très importants, les 2 voies sont obstruées: la voie I pour 5 jours et la voie II pour 8 jours env. sous réserve de retards pour enlever les débris et les munitions.

La voie II est complètement obstruée (ballast tombé rails brisés, traverses brisées) entre P.K. 65.932 et 66.063 (point d'arrêt de la machine déraillée); la voie I a été défoncée et plusieurs rails ont été fauchés.

Le wagon de secours de St-Die est arrivé à Colroy Lubine à 6^h01 et celui d'Epinal à 7^h29. il ont commencé aussitôt le nettoyage, les 46 wagons du train non déraillés ont été ramorqués en gare de Toul.

Le déraillement a été causé par le déboulonnage et le défilepoinçage d'un rail de la file 3 à partir du P.K. 65.932 et sur une certaine longueur (qu'il n'est pas possible de mesurer actuellement); les auteurs de l'attentat sont inconnus. Les autorités françaises et allemandes enquêtent.

Saint-Dié le 5-VIII-44
Le Chef de District

[Signature]

DESTINATAIRE
M. les chefs:
du service VB
à St-Die
à Lubine 35

IDOUX
Chef de District

VOIE & BATIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST3^e ARRONDISSEMENT35^e SECTION

EXTRAIT DU RAPPORT

du Chef de Service 253 à St. Et.

N° 14 Deraillement du train 4° 18 255 le 5. VIII. 44

Ligne de Strasbourg à Epinal

Le 5. VIII. 44 vers 2^h 55 le train militaire 4° 18 258 (marchant à 115 km/h) transportant des troupes et des munitions a déraillé dans le souterrain de Lubris par suite d'un acte de sabotage, au P.K. 65.932 voie II.

La machine 4° 5636 du dépôt de Strasbourg et 13 Wagons ont déraillé de tous les essieux, le 14^e Wagon non déraillé est venu s'enfoncer dans les débris du précédent. La flèche des Wagons étaient renversés et complètement démolis. Il n'y a pas eu d'accident de personnes mais les dégâts matériels sont très importants :

matériel roulant : la machine le tender et 5 Wagons sont gravement endommagés, 8 Wagons sont à peu près inutilisables.

voie : dans la voie II ; 6 longueurs de 24^m 55^{cm} 5^{cm} complètement inutilisables (rails et traverses) ; dans la voie I : 1 long. de 24^m était également endommagé.

Les 2 voies étaient complètement obstruées.

Le Wagon de secours de St. Et. est arrivé sur place le 5. VIII vers 6^h 10, celui d'Epinal vers 7^h 35, celui de Strasbourg vers 8^h 40 et le déblaiement a aussitôt commencé.

Les 42 Wagons non déraillés ont été retirés vers 7^h 00. Le relèvement du matériel roulant a été terminé le 7 vers 0^h. Le ramassage, l'évacuation des débris du tunnel des bombes et munitions était terminé le 8. VIII à 2^h 45, la remise en état de la voie I était terminée.

le 8-VIII. 44 à 5^h 45 et la circulation rétablie à son ancien
vitesse valent. à 30 kmh. Dans la voie II les 6 long. en 5^h
5^h les deux furent remplacés par 6 long. puis dans
la même voie au raccord du 1^{er} et du 2nd (faute de rails
de raccord 2nd/5^h); les 144^h de voie subies à cet endroit
furent remplacés par de la voie en 5^h (route de 18^h) puis
en gare de Colroy voie II et des rails et traverses en
stock en gare provenant de la dépose de la voie 1^{re}.

Les travaux furent exécutés par les équipes du S. 353
et l'équipe de St Léonard du S. 352 ainsi de requies après
les dernières ne furent employés que pour le ramassage
et l'évacuation des bombes et munitions hors du Tunnel
et au transport de matériel de la gare de Colroy au
Tunnel - Le 10-VIII à 14^h la voie II était rendue à la
circulation avec valent. à 30 kmh et le valent. sur voie
I supprimé; le 12 à 12^h (après bonnaye de finit) le valent.
sur voie II était égal. supprimé.

Le dérangement avait été provoqué par l'enlèvement
obscure au point, file 3 PK. 65.932 et l'enlèvement
des traverses coté extérieur d'un rail file 3 entre PK.
65.932 et 65.956; ce rail avait été sans doute aussi
rampé. Les auteurs de l'attentat sont inconnus. Les
autorités françaises et allemandes enquêtent.

Le Tunnel n'était pas gardé en permanence; un
agent du Canton 353 y faisait une tournée journalière
et les gendarmes de Plobsheim égal. et tournée chaque
jour avec stationnement de 20' à chaque tête

annexe
1/2000

Saint-Dié le 12-VIII. 44

Le Chef de District

M. G. G.

IDOUX
Chef de District

Transmis à M. Arrondissements VB.
comme suite au rapport sommaire du 5-8.44
du 3rd District
La remise en état des voies a été terminée
le 12 août.

14 Août 1944

Rambolay

S.N.C.F. EST V.B.
3rd Arrondissement
R. G. R.

Transmis à M. le Chef de Service V.B.

Nancy le 17 Août 1944.

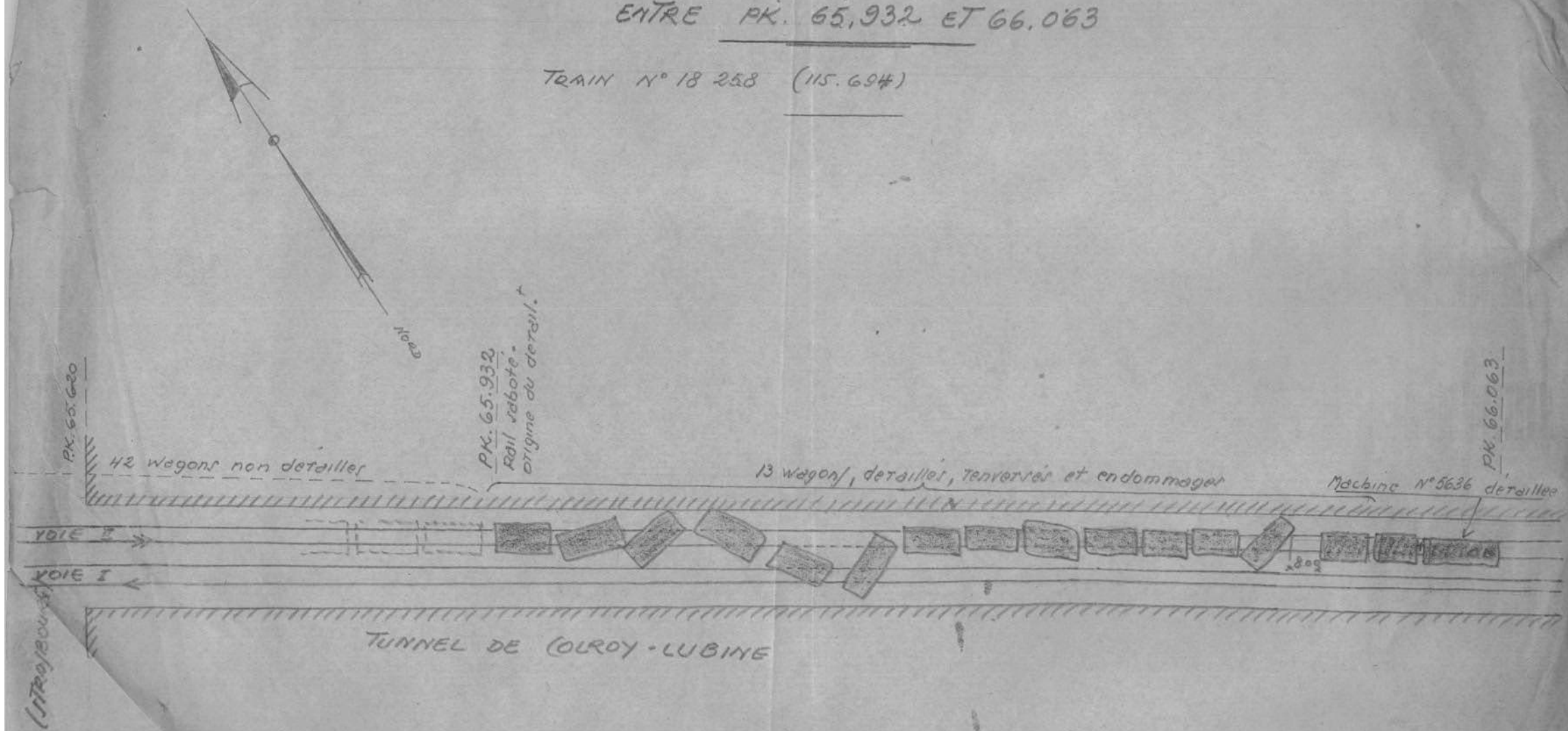
L. G. G. G. G.

E. G. G.

LINE DE TRAIPOUR A EPINAL

DERAILEMENT DU 5-VIII-44: JUR VOIE II
ENTRE PK. 65.932 ET 66.063

TRAIN N° 18 258 (115.694)



- 8 AOUT 1944

10^h15

Scionville à Sedan

Entre Villeroy-Benoite-Vaux et Ancemont
Nm. 38.686

Détaillement du train 19.111

suite à acte de malveillance

3

Rapport Sommaire

Ce jour 8 Août 1944 vers 10^h 15, le train 19.111 a déraillé au Km. 36.686 Voie I, ligne 19 par suite avarie de maintenance (Entre Villers. Bli V^x et Auzemout)

- machine, tender et 20 wagons de matériel allemand, déraillés -

- Voie I arrachée = 16 rails de

12^m, 46^x ht, 136 traverses et

même matériel correspondant.

- Voies I et II obstruées; pas de victimes

Villers. Bli Vaux le 8.8.1944

Se chef de district

J. Somnard (SOMNARD)

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3° Arrond^t de Nancy

36° Section de Lérrouville

364 District de St-Mihiel

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne d E Lérrouville à Sedan

Gare d _____ ou point kilométrique 36,590

entre les gares d VILLIERS-Bte-VAUX et ANCEMONT

Date et heure de l'incident..... : Le 8 Août 1944 à 10 H 15

Nature de l'incident..... : Déraillement du train 19III (matériel allemand)

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit....

Le train 19III (machine 140 A 139 du dépôt de Neufchâteau, 38 wagons matériel) circulant sur voie I ligne 19 a déraillé au Km. 36,590 entre les gares de Villiers-Bte-Vaux et Ancemont par suite d'acte de malveillance. Machine, tender et 20 wagons déraillés dont 17 renversés et enchevêtrés, obstruant les voies I et II. Machine arrêtée dans l'entrevoie au Km. 36,686.

Conséquences (blessures notam-
ment; joindre si possible certifi-
cat médical)

Pas d'accidents de personnes

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

Voie I arrachée sur 96 m; 18 rails 46 kg Est de 12 m 136 traverses et menu matériel correspondant à remplacer.

Montant des dégâts.....

50 à 60.000 frs.

Avaries au matériel.....

Tender avarié; 12 wagons détruits irréparables; 6 wagons fortement avariés.

Retard des trains.....

Arrêt total de la circulation pendant 24 heures.

Mesures prises

Menues réparations sur voie II. Relevage de la machine et tender par Grue de MOHON arrivée le 8-8-44 à 20 H 30. Machine relevée le 9-8-44 à 3 H 30. Voie II rendue à la circulation le 9-8-44 à 10 H 25. Abandon du chantier voie I par la grue le 9 à 10 H pour se porter sur d'autres chantiers plus urgents. La réparation de la voie I sera entreprise ultérieurement, après relevage du matériel.

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées..

I longueur de 12 m détirafonnée sur voie I, Vile I.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Tous les services sont intéressés, mais aucune responsa-
bilité à leur égard.

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Enquête de la gendarmerie et des autorités occupantes
en cours.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

St-Mihiel, le 9 Août 1944
Le Chef de District,

(Nom SOMNARD)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

- 8 AOUT 1944 -

4^H

Fronard à Forbach

Entre Vandières et Pont à Mousson

Km. 367

Déraillement du train 1190 suite à
rail débaulé

Sans conséquences

3

Dietrich 312

Paul. i. Moursan

Rapport sommaire.

Déraillement de 2 wagons de Train 1190
sur Rem 367 de la Ligne Tournai - Goch
sur voie 2 entre la halte de Vandières et
la gare de Paul. i. Moursan, le 8 Août 1944
à 11^h 05 environ.

Causes: Sabotage, d'abordage et
d'irregularité d'un boguier de 18^m
sur voie I file 2 et d'une longueur de
18^m sur voie 2 file 4.

Conséquences: obstruction de 2 voies principales.
Situation normale rétablie sur
voie I à 6^h 05. Circulation rétablie sur
voie II avec ralentissement à 10 km l'heure
à 10^h 05. Situation normale rétablie
sur voie II sans ralentissement à 12 heures.

Pas d'accidents de personnes.
Vigots: 30 traverses inutilisables.

Paul. i. Moursan le 8.8.44.

H. Le chef de service V. B.

H. Le chef de 3^e And V. B.

M. Le chef de la 31^e Sect. V. B.

Le chef de District:

[Signature]

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

15 travers inutiles
15 travers moqués
2500 francs

rien
arrêt de la circulation sur les 2 Vies

Voi I rendue à la circulation à 6^h 15
Voi II rendue à la circulation à 10^h 05 par conséquent à 10^h 15 la circulation normale rétablie à 12^h 00

Déboisement & défrichage

enquête faite par la gendarmerie française de Gagny (Hauts)

A Saint-Maurice, le 8. 8. 1944
Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom LECRONIER)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d. T. 12

Service de la Voie et des Bâtiments

• Arrond^t d. Paris

• Section d. Paris - Vaugoussier

• District d. Paris - Vaugoussier

Date et heure de l'incident :

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
fiat médical)

INCIDENT ⁽¹⁾

DE ⁽²⁾

Ligne d. Paris - Vaugoussier

Gare d. Paris ou point kilométrique 267.000

entre les gares d. Paris et Paris - Vaugoussier

- 9 AOUT 1944

22^N40 et 22^N55

Pain à Thasbourg

entre Bannewille et Varangeville

km. 365.170

365.175

Tous copiés par capitaine de pétard

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région de Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t de Nancy

39^e Section de Nancy

391^e District de Vainvinguette

INCIDENT ⁽¹⁾ Actes

DE ⁽²⁾ malveillance

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare de Vainvinguette ou point kilométrique

entre les gares de Lamouille et Vainvinguette

365.170

365.175

Date et heure de l'incident

Nuit du 8 au 9 Août 22^h 40 et 22^h 55

Nature de l'incident

Attentat -

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit...

Deux explosions provoquées par l'emploi de substances explosives à 22^h 40 et 22^h 55 pendant lesquelles les courants de mouvement des aiguilles n° 3 et 4 jonction de Perceux Voie 1-2 (des Vainvinguette) ont été interrompus. Chacun des 2 courants en service pendant 200 mètres de la voie de deux explosions simultanées.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

aucun accident de personnes.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Deux courants de croisement en aigu moult au mn. 200 mètres de travail.

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Substitution des courants en cours de service pendant 200 mètres de travail.

Retard des trains

Transbordement effectué en gare Vainvinguette.

Mesures prises

Circulation normale établie Voies 1-II à 11 heures.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Immobilisation en location normale des voies 3 et 4 d'accès de Voie 1 au Raccordement Marcheville.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Service de surveillance Français et Allemands.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Service de surveillance Français et Allemands.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Trautman
Nancy, 12 Août 1944

A Vainvinguette, le 9 Août 1944

Le Chef de District,

E. Schmitt

(Nom SCHMITT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

du 10 AOUT 1944 au 11 AOUT 1944

16^H

Ban le Duc à Neufchâteau
Chalmidiery à Toul
Nancy à Longuyon

Gen. de Jondrecant -
Installation de pompage d'énergie au exploit.

1 - Poste B de Choley

Destinction d'appareils électriques du poste B
et perçage de points de cour.

Entre Pont-Mousson et Vandières -

Déraillement du train 1211 sur le rail débalancé

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ SABOTAGE

Région d **EST**

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t d **NANCY**

Section d

501 District d **CONDRECCOURT**

Ligne d **BAR - LE - DUC A NEUFCHATEAU**

Gare d **CONDRECCOURT** ou point kilométrique

entre les gares d et

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
fcat médical)

10 AOUT 1944 AIXEUX 23,45 heures

**Acte de malveillance au moyen de bombes centr
le moteur Diesel de l'installation hydrauliqu
de la gare de Condreccourt la Chateau.**

Pas de blessés.

Incidents dus à des actes de malveillance, mitraillage et bombardement, du 10 à 16 H au 11 à 16 H.

- 1°) Ligne 20 - Gondrecourt - Le 10 à 23 H 45, l'installation de pompage a été détériorée par explosion de pétards.
- 2°) Ligne 15 - Poste B de Choley - Des inconnus armés ont pénétré dans le poste à 0 H 45, ont bandé les yeux de l'aiguilleur et l'ont ligotté. Ensuite ils ont détruit les appareils électriques du poste et pétardé les pointes de cœur. Les voies étaient inutilisables. Elles ont été rendues à la circulation:
la Voie I à 11 H 30
la Voie II à 10 H 45
- 3°) Ligne 12 - Km. 367.00 - entre Pont-à-Mousson et Vandières, un rail ayant été déboulonné et détirefonné Voie I, la machine et 5 wagons du train 12.II ont déraillé, obstruant la voie I. Pas d'accident de personne.
Le matériel pour réparation parviendra ce soir.
- 4°) Incident de Villers Benoite Vaux du 8 Août. Le relevage n'est pas encore repris: la grue de relevage de Mohon ayant été dirigée sur d'autres chantiers.
- 

10 AOUT 1944

2ⁿ 45

Toul à Blainville

Entre Ville en Vernois et Rosières aux Salines

Km. 35.620 - 35.680 - 36.050

—
Points de renseignements de suite par explosives
d'engins

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d' Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3 • Arrond' de Nancy

39 • Section de Nancy

391 • District de Varangeville

INCIDENT⁽¹⁾ Actes DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Toul à Blainville 35.620
Gare de Ville en Vermois ou point kilométrique 35.680
entre les gares de Ville en Vermois et Rembercourt 36.050

Date et heure de l'incident : Nuit du 9 au 10 Août vers 2^h 45

Nature de l'incident : - Attentat -

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Vers 2^h 45, l'explosion d'un pétard à retardement rendait inutilisable le cœur au manganèse de 0.10.0 du branchement n° 25 jonction 1 bis - 01 Poste 5 - Km. 36.050. - Une seconde explosion d'un pétard à retardement rendait inutilisable le cœur au manganèse de 0.11 du branchement n° 23 jonction Voies 1-2 (Poste 4 Km. 35.680. - Une troisième explosion d'un pétard à retardement rendait inutilisable le branchement n° 22 accès Voie 2 - large près côté Blainville Km. 35.630 Poste 4 -

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Aucun accident de personnes.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

un cœur de crois au mn coulé de 0.10 déviation à droite
un cœur de crois au mn droit (0.11)
un cœur de crois au mn coulé de 0.11 déviation à gauche

Montant des dégâts

200 heures de travail.

Avaries au matériel

Néant.

Retard des trains

Détournement effectué par ligne Paris Strasbourg.

Mesures prises

immobilisation des corps les composants de rails -
Voie 1 rendue à la circulation à 9 heures
Voie 2 rendue à la circulation à 12 heures 30
immobilisation en position normale des aiguilles des postes 4 et 5 de Ville en Vermois

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Services de surveillance Ohlmann et Franck

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Varangeville, le 10 Août 1944

Le Chef de District,

Schmitt
(Nom SCHMIT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

10 AOUT 1944

4 HSS

Paris à Strasbourg

Entre les gares de Marainvilliers et Lannuville
Km. 388.916

Eclatement d'un pétard au passage du
Km 12.80

Sans conséquence

3

Chief service 3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾

Acte

DE⁽²⁾

maibailance

Région d'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne d'

Paris

Avricourt

Gare d'

ou point kilométrique

388910 Voie II

entre les gares de

Marambailler

et de Lunerville

3. Arrond' d' Nancy

34. Section d' Lunerville

341. District d' Lunerville ET

Date et heure de l'incident

10 Août 1944 - 4^h 55

Nature de l'incident

Eclatement du jetard au passage du train 1280

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Une explosion se produisit au passage du train 1280
machine 5270 du dépôt de Reding. Cette explosion
provoqua la rupture du rail 46 583 et avança le
rail correspondant de l'autre file -
Explosion dans le 4^e wagon de la rame -
Pas de déraillement

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

rien

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. l'Ingénieur de la Direction Générale des Transports (à qui a été adressé un premier avis).

Le Chef de District.

11 AOUT 1944

23468

~~Gare de~~ à Ben le Duc à Nuphatan

Gare de Banauville St. Jore

Destruction du moteur Diesel
de l'installation hydraulique
de la gare

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

EST

Région d

Service de la Voie et des Bâtiments

3° Arrond^t d. **NANCY**

" Section d

301 District **CONDRÉCOURT**

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne d **CONDRÉCOURT à BAR LE DUC**

Gare d **LANEUVILLE-St. JOIRE** kilométrique

entre les gares d et

II Aout 1944 à 23,45 heures.

**Acte de malveillance au moyen de bombes
contre le moteur Diesel de l'installation
hydraulique de la gare de Laneuville-St.
Joire.**

pas de blessés

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

motor Diesel hors d'usage

néant

Service T avisé

Service T avisé

Service T avisé

Gendarmerie française a ouvert une enquête.

Conférence, le 12-8-44
Le Chef de District,

19

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom MORISOT)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

11 AOUT 1944

G H 30

Fronard à Forbach

Entre Pont à Mousson et Vandières

Km. 367.000

Détaillement du train 1211 suite
à rail déboîté

Pas d'accident de personnes

3

District 312

Pont à Mousson

Rapport sommaire

Déraillement de la machine et de 6
wagons (3 fourgons, 3 voitures) du train
1211 au Km 367.000 de la ligne
Fronard-Forbach sur voie 1 entre
la gare de Pont à Mousson et la halte
de Vanchères, le 11 août 1944 à 6^h30

Causes. Sabotage - Débordement et détérioration
d'une longueur de 18 m sur voie
1 file 2 et ripage du rail vers l'intérieur
de la voie.

Conséquences. Obstruction de la voie 1.

Heure probable de rétablissement de
la circulation 17^h.

Aucun accident de personnes.

Dégâts : 100 traverses inutilisables.
200 traverses ~~louches~~ louches.

Pont à Mousson

M. Le Chef de Service V.B. le 11. 8. 44

M. Le Chef du 3^e Arr^t V.B. à 11^h

M. Le Chef de la 31^e Section V.B. Le Chef de District

R. J. J.

Jce Rab

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT ⁽¹⁾

DE ⁽²⁾

Circulation
par suite de sabotage

Région d *Paris*

Service de la Voie et des Bâtiments

° Arrond^t d *Paris*

° Section d *Paris*

° District d *Paris*

Ligne d *Paris à Forbach*

Gare d ou point kilométrique *367.000*

entre les gares d *Paris* et *Forbach*

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

85 tonnes inutilisable (20.000 t.)

20.000 t. -

Néant

arrêt de la circulation sur Voie I
Voie I reprise de la circulation à 16 h 30 avec ralentissement
de 10 km à l'heure - Ralentissement à 30 km
à l'heure persiste à 19 h 05.

Déboisement et défrichage avec rillage
d'un rail.

Rapport fait par la Gendarmerie française et
les Services de Surveillance Allemands.

A Subidans, le 12.8. 1944
Le Chef de District,

(Nom LECRONIER)

11 AOUT 1944

0445

Neufchâteau à Toul

Poste B de Choley

Nm 110 340

Eglise Domgermain et Toul

Protection de points de cœurs par exptous

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT ⁽¹⁾ acte DE ⁽²⁾ malveillance

Région d l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3. Arrond^t de Nancy

32. Section de Toul

321. District de Toul

Ligne d e Neu-Château a Toul

Gare d Poste B de Choley ou point kilométrique 110.340

entre les gares d Domgermain et Toul

Date et heure de l'incident

le 11 août 1944 a 0^h 45

Nature de l'incident

destruction de deux pointes de coque par explosif et détério-
ration des appareils électriques du poste B de Choley

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Le 11 août 44 a 0^h 45 cinq individus armés se sont
introduits dans la cabine du poste B de Choley ont
immobilisé le quai-lesseur et a l'aide d'une hachette
ont avarié le téléphone ainsi que les appareils électriques
répétiteurs du poste. Ils ont procédé ensuite a la des-
truction par explosif de 2 pointes de coque des appareils
change 2 rails de la ligne ligne 15. Record n° 1.

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

- Pas d'accident de personne.
- Les voies de la ligne ont été inutilisables de 0^h 45 a 11^h 30.
- La ligne est inutilisable jusqu'au remplacement des
pièces détruites.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

2 points de vue sur la voie sont indiqués.
1. l'absence de voie d'arrêt de la ligne de la gare.

20.000 fr

Néant

Les points de vue sont indiqués sur les coupures de rail. Les mesures prises sont les suivantes :
1. la pose de la voie d'arrêt de la ligne de la gare.
2. la pose d'un acte de malveillance.

Il s'agit d'un acte de malveillance.

Une enquête est en cours.

A Bapel, le 13 Mars 1944
Le Chef de District,

Philippe

- (1) ou accident, ou acte.
- (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom PHILIPPOT)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

13 AOUT 1944

23447

Pari à Thaibourg

Entre Sanneville et Pombasle

Am. 364.595
366.550
367.550

Tai coupée par explosions de pétards
et déraillement de 2 wagons sur bêche de 3^m

—
Pas d'accident de personnes

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région de Est

Service de la Voie et des Bâtiments

° Arrond' de Nancy

° Section d' Nancy

° District d' Marangoult

INCIDENT ⁽¹⁾ Actes **DE** ⁽²⁾ Malveillance

Ligne d' Paris à Strasbourg - 364 595

Gare d' Marangoult ou point kilométrique 366 550

entre les gares d' Marangoult et Dombrach

Date et heure de l'incident Nuit du 12 au 13 Août 1944 -

Nature de l'incident à 23 h 47, explosion d'un pétard jeté à km 367,550
traverse de 2,30
à 24 h 00, explosion d'un pétard jeté à km 364,595
sur voie de 1^{er} plan de la gare de 2nd F
3rd plan de 2nd F - 3rd plan de 3rd F -
à 1,53, explosion de 2 pétards sur voie de 1^{er} plan
au km 366,11550, gare d'arrêt de 1^{er} plan
km 366,11550, gare d'arrêt de 1^{er} plan

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..

Montant des dégâts ..

Avaries au matériel ..

Retard des trains ..

Mesures prises ..

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Le Chef de la Section 39

A Marangoult, le 13 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom SCHMIT)

(1) ou accident, ou acte
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — OE 16/70. — Imp. LAUREN, Paris. — 16601-10-41.

13 AOUT 1944

Unit du 12 au 13

Toul à Blainville

Entre Ville en Vermois et Rovières aux Sabines

Km 39.000

Voie coupée par explosion de pétard

Pas d'accident de personnes

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

J. e. Pal

INCIDENT ⁽¹⁾ *Acte* **DE** ⁽²⁾ *Malveillance*

Région d *Est*

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t d *Nancy*

39^e Section d *Nancy*

391^e District d *Vandœuvre*

Ligne d *Toul à Blainville*

Gare d *Blainville* ou point kilométrique *39.000*

entre les gares d *Vill. en Vermeil* et *Revin*

Date et heure de l'incident *Nuit du 12 au 13 Août 1944*

Nature de l'incident *du cours de la nuit, explosion d'un filard
à 1 km. 39.000
tranche de 0.160.*

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical) ..

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct) ..

Montant des dégâts ..

Avaries au matériel ..

Retard des trains ..

Mesures prises ..

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats) ..

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Transmis à 3^e Arr. V. B.

16 AOU 1944

(1) ou action de la voie
(2) de trains, de voyageurs, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité

S'il y a lieu, joindre un procès-verbal sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

A *Vandœuvre*, le *12 Août* 19*44*

Le Chef de District,

(Nom *SCHMIT*)

13 AOUT 1944

4405

Tronard à Forbach

Entre Pagny of Moselle et Vandières
km. 370.000

Déraillement d'une machine et d'un wagon
Fuite à explosion de pétards

Pas d'accident de personnes

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d

Service de la Voie et des Bâtiments

* Arrond' d

* Section d

* District d

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
fiat médical)

INCIDENT ⁽¹⁾

DE ⁽²⁾

Ligne d

Gare d ou point kilométrique

entre les gares d et

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Fil 3 : Rail de 12" et 1 rail de 6" 116 Sol
Fil 4 : 1 rail de 18" 46" Est

7.000 francs

Néant
obstruction de la voie
Circulation rétablie à 12h30

Peu de dégâts entre l'axe du rail

Néant
Constatations faites par les autorités allemandes

A Gent. d'Honn., le 13 Août 1944
Le Chef de District.

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) **LECONIER**

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

13 AOUT 1944

2H20

Paris à Tharbourg

gare de Jarville

Contes de ceux prétendus

Sans conséquence

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

° Arrond^t d Stancy

° Section d

° District d

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ DE⁽²⁾

Ligne d Paris à Strasbourg

Gare d Yernville ou point kilométrique

entre les gares d et

*ET Actes de sabotage des 2 voies de croisement
de la ligne ligne d. ligne M. à Yernville*
19 Août 1944 à 21.20
Actes de sabotage :
3 rails de croisement détruits et arrachés des traverses
2 rails M. 2 23 24 25 26 et 27 du plan de gare
Incident

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

1. Cœur de cisaillement des rails

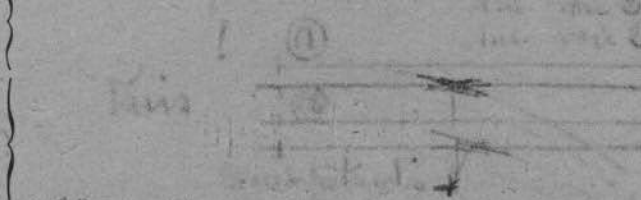
4 bois spéciaux

5 000-

Néant-

Néant-

Circulation normale rétablie sur voie I ligne 1 à 10.30



Actes des gares

Enquête en cours

remplacer

- (1) ou accident, ou acte.
- (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

A

, le

19

Le Chef de District,

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

13 AOUT 1944

2415

Fronard à Forbach

Entre Bellerville et Dieulouard

Km. 353.399

Voie coupée par explosion de pétard

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d' Y. EST.

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^t de NANCY

31. Section de Pont à Mouren

311. District de Pompey

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment: joindre si possible certi-
fiat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ SABOTAGE

Ligne de Thionville à Ferbach

Gare d' ou point kilométrique 353.399

entre les gares d' Beleville et Nieulouan

Mimandis 13 aout 1944 vers 2^h 15
Eclatement d'un engin explosif au vis II file 3
Vers 2^h 25 un engin explosif a fait sauter
le rail de la 3^{ème} file vis II à km 353.399 le
renversant sur la 4^{ème} file

Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) } 7 m² de 15^{me} 41 433 p² 3 l^{re}
 Montant des dégâts } 2 m² de 15^{me} 41 433 p² 3 l^{re}
 Avaries au matériel } 1300 45^{me} 45^{me} 45^{me}
 Retard des trains } Réant.
 Mesures prises } Réant.
 Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. } Réant.
 Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... } Réant.
 Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) } Réant.

Approuvé de l'inspecteur Général
 le 4/17/19

A Compiègne, le 17/187 19 44
 Le Chef de District,

- (1) ou accident, ou acte.
- (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

13 AOUT 1944

14

Nancy à Gray

Gare de Charms

Destruction par explosif de l'installation
de pompage de la gare

3

Ing 1er Aug 1944

Acte de malveillance du 13 Aout 1944
contre les installations de pompage de la
Gare de Charmy

Rapport Sommaire du Chef du Liotact 393 à Charmy

Le 13 Aout 1944, vers 1^h un groupe de cinq
individus armés se présentait au bâtiment de la ^{dynamo} pompe
de 10m³ de la gare de Charmy situé près de la Moselle, ligaturant
le requis chargé de la surveillance, et à l'aide d'explosif. faisaient
sauter la dynamo pompe ainsi que le bâtiment proprement dit
planches et couverture tuiles qui la protégeait

Pas d'accident de personnes.

- Répercussion sur le trafic : plus d'eau pour les machines en gare
de Charmy pour une durée indéterminée.

- Evaluation des dégâts : 1 dynamo pompe et tout l'appareillage électrique

au complet : 30 000

Bâtiment proprement dit : 10 000

Matériel d'exploitation : 2 000

Total 42 000

Authorities civils et militaires avisées -

Charmy le 13/8/44

mflor

LIGNE D.

37

POSTE SÉMAPHORIQUE D.

(kilom. 12.39)

Journée du 19 Août

1943

(de 0 h. à 23 h. 59)

TRAINS CIRCULANT SUR LA VOIE II

EST - MOD. 1100 bis (Grand)

Marché 103 - 3322 A¹ - Imp. Toulouise - 12-39

DÉSIGNATION des TRAINS	HEURE POUR CHAQUE TRAIN OU HAUT-LE-PIED				NUMÉRO du bulletin délivré aux trains ou haut-le-pied entrés en section bloquée	OBSERVATIONS Indiquer les arrêts anormaux de trains leur cause, les trains ou haut-le-pied non annulés avec généralités d'appareils, et en général, tous les incidents déran- glés concernant le service des sémaphores ou des tra-
	Annonce	Arrivée	Départ ou passage pour les trains ou haut-le-pied sans arrêt	Débloqué		
DB 1120	1.15		1.20	1.20		De 12 à 18 h. 15 min.
1612	6.32		6.35	6.39		
6906	9.40		9.44	9.49		sig
1614	10.25		10.28	10.31		
DB 1106	11.02		11.08	11.13		
3F 27	11.34		11.38	11.42		
4954	12.53		12.56	13.00		
H 6 P	15.01		15.04	15.10		De 6 H à 18 H M ^{me} Paman
H 4 P	18.37		18.40	18.49		
16120	20.38		20.41	20.49		
II 9	21.35		21.37	21.41		
Journée du 19 Août 1943						
DB 1120	1.07		1.12	1.19		Quitte à 6 ^h 45 Ricard
6906	8.52		8.58	9.03		
3F 27	11.35		11.39	11.43		
4954	13.15		13.18	13.22		De 6 H à 18 H M ^{me} Paman
H 1 P	18.24		18.41	18.45		
D-9	21.33		21.35	21.38		signal
6928	23.11		23.15	23.21		
Journée du 16.						
DB 1120	2.20		2.25	2.32		
1612	6.30		6.33	6.37		
6906	8.52		8.58	9.04		
3F 27	11.36		11.40	11.45		
4954	12.50		12.53	12.56		De 6 H à 18 H M ^{me} Paman
H 6 P	18.35		18.38	18.43		
1620	19.56		19.59	20.02		
D-9	21.43		21.45	21.48		signal
6926	21.52		21.55	22.05		

VOIE II

Région d'Est

3. Arrond^t d = NORD

39 • Section de Nouvel

393 ° District d. CHARMET

Date et heure de l'incident :

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)
Transmis à 3^e An. V.B.R.
Le Chef de la Section 39

Acte

~~INCIDENT~~ (1)

DE⁽²⁾

DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Namay à Gray

Gare d. CHARMES ou point kilométrique

entre les gares d..... et

13 Août 1944 - 1^{re}

Destruction par explosif de l'installation de pompage de la gare.
Le 13 Août 1944 un groupe de 5 maquisards armés se précipitant au
bâtiment principal de la deuxième pompe de la zone nord de la brasserie ligérienne
le repart chargé de la sape allouée et à l'aide d'explosifs saccageant
la deuxième pompe ainsi que l'appareil principal en place et coupant
tous qui la protègent.

(La station de pompage n'est plus utilisée)
diffusion aux attentats du 24/8/44

neant

Dynamo pompe de 10^m et bute l'installation électrique, définitive.

Abajubinsore de 37x500 debruit

John Peigan ditto 88m

15000 (dynemo d'installaheon electricus: 30000 - Bahayuk: 10000 - Mein d'any: 3000)

7011 ci-dessous

Remise en état de la toiture Personnes entourant le bâtiment
déblayant au bâtiment. Mise en dépôt des débris de bois et de
charpente.

7m c. dessous

— 10 —

Trites creberrima apter (cypres et militaires)

A Charmy, le 14 Avril 1944

Le Chef de District,

(Nom SAINT-DIZIER.....)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

13 AOUT 1944

0 H 30

Champignuelles à Moncel

Pais de la Vallée de La Bourzule. Champenoux

Km. 13.160

Très coupées par exploration de puits

Pas d'accident de personnes

3

VOIE & BATIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français

S.N.C.F. EST V.B.

RÉGION DE L'EST

3

ARRONDISSEMENT

District N° 334

33

SECTION

CHAMPIGNEULLES

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. Grandbastien, CDT2 à Champigneulle.

N° Acte de sabotage aux abords du km. 13.160, le 13 Août 1944

Ligne de Champigneulle à Moncel (13)

Le 13 Août 1944, vers 0^h30, 2 explosions se sont produites à quelques minutes d'intervalle à proximité de la halte de La Bouzule Champenoux.

Le cantonnier auxiliaire HARTER Auguste, de l'équipe 3342 s'étant porté, dès le lever du jour, dans la direction d'où étaient venues ces explosions, a constaté que les voies I et II étaient coupées entre La Bouzule et Brin, aux abords du km. 13.160. Harter a pris immédiatement les mesures nécessaires pour assurer la sécurité.

4 engins explosifs avaient vraisemblablement été disposés sur file 2 et sur file 4, à raison de 2 engins par file, de part et d'autre d'un point, créant au moment de leur éclatement une solution de continuité de 1^m20 sur file 2, et 2 de 0^m40 sur file 4.

4 rails ont été remplacés d'urgence. Les rails correspondants des files 1 et 3, forcés et percés d'éclats, ont dû, après consolidation, être conservés provisoirement, faute de matériel de remplacement.

Il n'y a eu aucun accident de personnes.

L'enquête de la gendarmerie est en cours.

La circulation sur les 2 voies a été rétablie le 13 Août à 16^h45

Champigneulle le 14 Août 1944

Transmis à l'arrondissement par le chef de district

Informations.

Nancy, le 16 Août 1944

Le Sous-Ingenieur Chef de Section

[Signature]

Grandbastien

Transmis à M. le Chef du P.C. N.B.

Nancy le 18 Août 1944

L'Ingenieur

13 AOUT 1944

0415

Paris à Strasbourg
entre Varangéville et Dombasle
Km. 367.650

Sabotage d'un pylône

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région de P. Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3. Arrond' de Hanau

39. Section de Hanau

391. District de Vorauville

INCIDENT ⁽¹⁾ Acte **DE** ⁽²⁾ Sabotage

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare d. _____ ou point kilométrique 367.650

entre les gares d. Vorauville et Douaumont

Date et heure de l'incident : Nuit du 12 au 13 Août 1914 0^h15

Nature de l'incident : Sabotage d'une ligne

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..

Montant des dégâts ..

Avaries au matériel ..

Retard des trains ..

Mesures prises ..

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ...

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, fonction et signature)
Transmis à 391. V.B.
16 AOU 1944

A Vorauville, le 14-8 1914
Le Chef de District,
Le Piquen L. Roche

(1) du matériel ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à : P. COURGUILLON Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

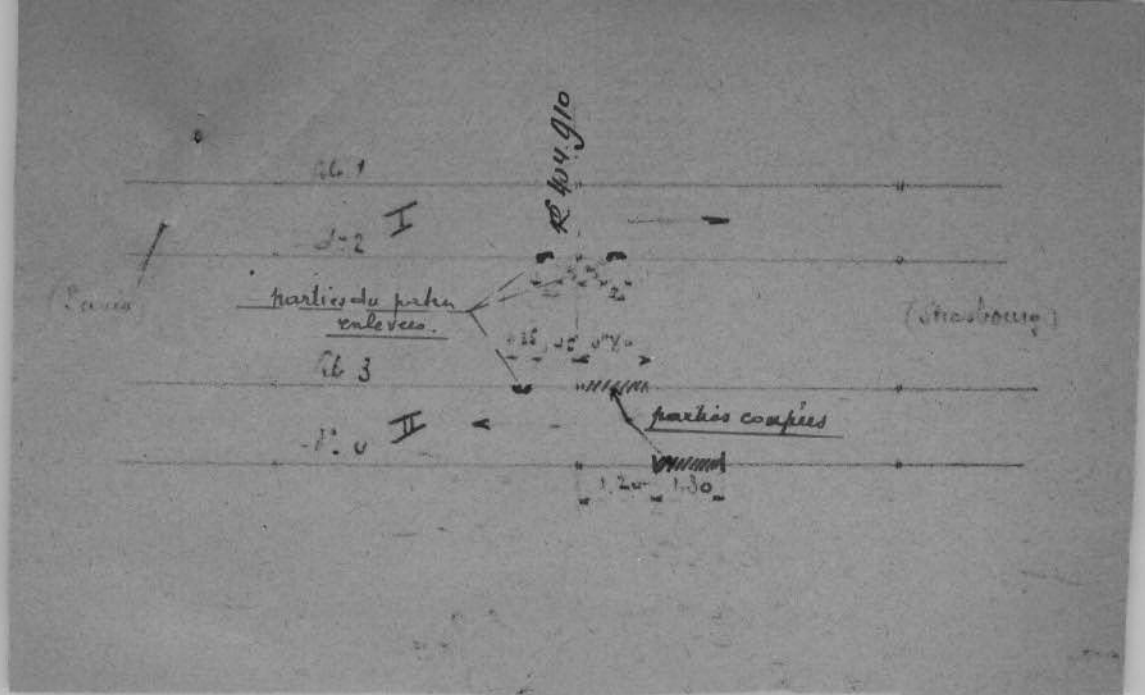
13 AOUT 1944

3⁴15

Paris Strasbourg
Lettre Encrevermeil et Aricairet
Lettre 409.910

Paris pistoris

3



**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Reims

34^e Section de Liniville

342^e District de Arvicourt

INCIDENT ⁽¹⁾ Acte **DE** ⁽²⁾ de sabotage

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare d'..... ou point kilométrique 404 910

entre les gares d' Embermeil et Arvicourt

Date et heure de l'incident : le 13 Août à 3^h 15

Nature de l'incident : Rails pétardés

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Le 13 Août vers 3^h 30 la gare d'Arvicourt était ainsi :
Service de garde des voies libres, des troupes d'occupation, et
des rails avaient été pétardés par les deux voies :
voie I : 2 rails file 1, par pétards sur 0^m 70 de long
voie II : 2 rails file 3 dont un pétard arraché sur 0^m 30 de long
1 autre coupé sur une longueur de 1^m 00
1 rail file 4 coupé sur une longueur de 1^m 00

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

Remplacement de 5 rails de 18^m 20, 46^m 810, 4 rails de 18^m 20
16 pièces et 4 barres
travaux d'entretien pour réparation. 200 heures de main d'œuvre
11 000^{fr} environ

Montant des dégâts

Avaries au matériel

rien

Retard des trains

Trains de G.C.O.

Mesures prises

Transport d'Arvicourt de matériel nécessaire à fin d'entretien
desquels locaux, voie II rétablie à 2 heures
voie I - de - à 12^h 41
Service train parti avant l'explosion, vers 13^h 00 sur voie
part d'Arvicourt à 2^h 10 paragi sur le lieu de l'incident à
20^m 20 minutes environ, avant l'explosion

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées.

Acte de malveillance
Service et autorités d'occupation avies

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Enquête en cours

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Arvicourt, le 14 19 41

Le Chef de District,

MALAVE

(Nom)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

13 AOUT 1944

2480

Fronard à Forbach

entre Pont à Mousson et Vandières
Km. 364.220

Voie coupée par pèrards

3

ET

Journée du dimanche 13 août 1944

Rapport sommaire

- De 13 août 1944 entre 2^h15 et 2^h45
 un explorant est installé sur ligne 12 une pinte au point
 1. sur voie II au Km 353 399 entre Zellerbach et Daulbourg
 2. sur voie I et sur voie II au Passage à niveau de Pont à
 Mousson p. 2 Km 364 220 entre Pont à Mousson et
 Vandœuvre
 3. sur voie II au Km 370 000 entre Vandœuvre et Pagny-sur-Moselle
 4. explorant placé sur fil 2 au P.N. de Pont à Mousson
 p. 2 n'a pas été

Legat Km 353 399 trait de 18^m sur fil 3 avec
 de 2 trait^s fil 4 avec l'âme perforée.

Km 364 220 Vac I trait de 18^m et 1 trait^s sur
 fil 1 avec.

— d — Vac II 2 trait^s de 18^m et 2 trait^s sur
 fil 3 et 4 avec.

Km 370 000 Vac II trait de 12^m et 1 trait^s
 de 6^m sur fil 3 avec.

1 trait de 18^m sur fil 4 perforé.

Pour descendant de ferromagnétique — Durée des interruptions

Vac. I = 13^m Vac II = 12^m

Antennes aériennes et locales présentes

Pont à Mousson le 13/6/44 - 1944

De 13 août 1944 Legat SURIAUX Legat

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d _____

Service de la Voie et des Bâtiments

* Arrond^t d _____

* Section d _____

* District d _____

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

Ligne d _____

Gare d _____

ou point kilométrique

entre les gares d _____

et _____

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct).....

Montant des dégâts.....

Avaries au matériel.....

Retard des trains.....

Mesures prises.....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.....

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats).....

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Voie I : Arrière de 18^m 46^m 33 et 1 contrefort de 12^m
Voie II : 2 rails de 18^m 46^m 33 et 2 contreforts de 12^m

18.100 francs

Néant

Interruption sur les 2 voies

Circulation rétablie sur les 2 voies à 14^h 30

(Néant) Pose de poutres

Néant

Constatations faites par les autorités allemandes.

A Paris, le 13 mai 1944
Le Chef de District.

(Nom) LECROVIER

14 AOUT 1944

046

Fionaid à Forbach

Entre Pagny^{s/melle} et Vandières

km. 370-060

Explosions de pétards sous le train 12.250

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

* Arrond^t d Paris

* Section d Paris

* District d Paris

Date et heure de l'incident : 14 Août 1910 0 06

Nature de l'incident : Train par allemand

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical) ..

INCIDENT ⁽¹⁾ **DE** ⁽²⁾ circulation

Ligne d Paris à Strasbourg

Gare d ou point kilométrique 370 060

entre les gares d Paris et Strasbourg

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

3 rails de 18" H6⁴⁸ L
2 traverses
1 joint supporté nord
10.000 francs

Néant

arrêt de la circulation sur Voie II

Voie II remise à la circulation à 5^h 30 avec ralentissement

à 10 Km à l'heure - Circulation normale

rétabli à 14^h 15 -

Sau de 2 pitarols sur file 3 Voie II

Enquête faite par les autorités allemandes.

A Goul. i. H. le 14. 8. 1914.

Le Chef de District,

(Nom) LECRONIER

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

589

14 AOUT 1944

Chaludaiy et Coul

Entre Chumot et Barisay km 90.900

Vie I et II distins.

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d e l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3 ° Arrond' de Nancy

32 ° Section d e Toul

323 ° District d e Barissey

INCIDENT ⁽¹⁾ Acte DE ⁽²⁾ Sabotage

Ligne d e Chalindrey à Toul

Gare/d ou point kilométrique 90,854

entre les gares d e Punerot et Barissey-la-Côte

Date et heure de l'incident 14-8-44 à 4h00

Nature de l'incident Déraillement suite à acte de sabotage.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Le train n° 15025 ~~composé de~~ La machine n° 140
A 55 du dépôt de Neufchâteau (équipe Chabut-Claudel)
a déraillé au km 90,854 ainsi que 6 wagons, les rails
files 1 & 2 ayant été déformés sur une dizaine de
traverses et ripés, après déseclissage, vers l'extérieur
de la courbe.

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
fiat médical)

les mécanicien et chauffeur ont été légèrement con-
tusionnés et brûlés par les jets de vapeur.

destruction des rails

6 longueurs de 18 mètrescom l'étement détruites. fils
 téléphoniques coupés à la suite de l'incendie causé
 par un wagon contenant de la paille.

Avaries à la voie ou aux installa-
 tions (détail succinct) }
 Montant des dégâts : 80.000 francs
 Avaries au matériel } 6 wagons , la machine et le tender gravement endom-
 magés ou détruits.
 Retard des trains : voie 1 & 2 obstruée le 14 Août de 4 h à 20h30
 Mesures prises } arrêt de la circulation à 4h 00 : service VB avisé
 à 4 h 25; secours prévenu; voie II dégagée le 14
 à 20 h30 et rendue à la même heure à la circulation
 Détirefonnage des rails reconnu: acte de sabotage.
 Constatations faites, témoignages
 intéressants, causes présumées. }
 Services intéressés (indiquer, si possible,
 les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... } Néant
 Enquête des Autorités administra-
 tives et judiciaires (Premiers ré-
 sultats) } Enquête ouverte par polices française et allemande

A Barisey , le 14-8 19 44
 Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
 (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom Messin)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

14 AOUT 1944

22^h30

Paris Strasbourg
Gare de Blainville

Sabotage

3

Oct 7 1915

$\Delta C_p = 11.5$ J/mol K $\Delta H_{\text{vap}} = 8.92 \times 10^3$ J/mol $\Delta H_{\text{f}} = 3.91$ J/mol
 $\Delta H_{\text{f}} = 3.91$ J/mol $\Delta H_{\text{f}} = 3.91$ J/mol
 $\Delta H_{\text{f}} = 3.91$ J/mol $\Delta H_{\text{f}} = 3.91$ J/mol
 $\Delta H_{\text{f}} = 3.91$ J/mol $\Delta H_{\text{f}} = 3.91$ J/mol
 $\Delta H_{\text{f}} = 3.91$ J/mol $\Delta H_{\text{f}} = 3.91$ J/mol

Small to 75-80 cm
July 1882-1900

Utiliser une ligne pour l'ensemble de la journée et une ligne pour chaque période de dérangement pendant les repos.
Indiquer, en plus, « Train n°... » ou « à pied » ou « à bicyclette ».
Trafic effectué obligatoirement sur les machines ou dans les wagons de secours. Trafic dans les trains quand l'agent qui l'effectue est chargé d'un travail effectif.
Trafic dans les trains imposé uniquement par le déplacement. Délais d'attente, déduction faite des repos.

14 AOUT 1944

6"05

Leuville à S' Die
Entre Chiville et Bertrichamps

km 415.620

Sabotage -

3

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d'Est

INCIDENT (1) Acte DE (2) Malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

3 Arrond' de Lunéville

34 Section d'Améville

343 District d'Essey

Ligne d'Améville à St Die

Gare d'Améville ou point kilométrique 415 620

entre les gares de Lunéville et Essey

Date et heure de l'incident : 14/8/44 6h05

Nature de l'incident : Coupure de voie par suite d'explosion de pétard

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit...
Le mécanicien (Renou) du dépôt de St Die remonte une
pente raide pour 415 620. Arrivé au point de la voie de
la gare d'Essey, il constate la rupture du fil de la voie de
la gare d'Essey. L'autre fil de la voie de la gare d'Essey
est intact.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)
2 rails 46 E (21 85 m)
2 traverses C.T. (22 m)

Montant des dégâts : 8000 f

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises
Interdiction de la circulation 6h05
Situation rétablie 6h20

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées...
Explosion de pétard

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)
rien

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Essey, le 14/8 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

(Nom Toussaint)

S N C F. EST V.B.

District N° 312

PONT-A-MOUSSON

Rapport Sommaire

ET Sabotage commis ligne 12
voie 2 au Km 370.060 à 0^h06, le 14.8.
Explosion de 2 pétards placés sur file 3
sous la machine du train 12.250

Causes. Pose de 2 pétards sur file 3.

Conséquences. Obstruction de la voie 2.

Une réparation provisoire a été
effectuée par des cheminots alle-
mands. Voie libre à partir de
5^h30 à partir des avec ralentisse-
ment à 10 Km H.

Aucun accident de personnes.

Dégâts: 3 rails de 18^m 46 Kg Est
2 traverses
1 point support type nord.

Pont à Mousson

Le 14.8.44 à 10^h

M. Le Chef du Service V.B. - Le Chef de District

M. Le Chef du 3^e Arr^t V.B.

M. Le Chef de la 31^e Section V.B. h. J. J. J.

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

* Arrond^t d Nancy

* Section d Lunville

* District d Baccarat

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

Ligne d Lunville à St-Dié

Gare d _____
ou point kilométrique 415.620
entre les gares d Blasville et Bethchamps

14/8/44

6h05

Coupe de voie par suite d'emplacem de jetant
du passage du train n° 2106, le mécanicien
du voit train. ressent une forte secousse Km 415.620
Après visite de la voie. le chef d'entretien n° 3433
constata la rupture d'un 60 m de 2 rails et un
sur la file 1 et l'autre sur la file 2 de cales l'une
par rapport à l'autre de 30 cm.

aux installa-
succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

A , le 19
Le Chef de District,

(Nom)

Exemplaire à adresser à l'Arrondissement-Vote.

15 AOUT 1944

2427

Paris à Tharbaug

Entre Toul et Fontenoy et Morelle

km. 327.140

Déraillement d'une machine et de 2 wagons

Pas d'accident de personnes.

3

MAIRIE DE BECQUILLON (MORUE)

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région de l'Est

INCIDENT ⁽¹⁾ (Sabotage) DE ⁽²⁾ circulation.

Service de la Voie et des Bâtiments

3° Arrond^t de Nancy

32° Section de Toul

324° District de FROUARD

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare d ou point kilométrique 327[°] 140

entre les gares de Boul et Fontenoy

Date et heure de l'incident.....

15 août 1944 à 21^h 27'

Nature de l'incident.....

Déraillement du bissel de la locomotive et de 2 voitures du train 159
Un rail de 18^m00 ayant été détaché et se déplaçant sur
le 2^e puis ripé sous l'axe du poids le train 159 a déraillé
à ce point, le convoi s'arrêtant à 30 km à l'heure
environ ce qui a limité les conséquences de cet acte
de sabotage.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit....

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certifi-
cat médical)

Déraillement du bissel de la locomotive et de 2 voitures à
voyageurs. Pas d'accident de personnes

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

Obstacles à remplacer - 1 paire d'éclisses 46[°] 533 et 1^{re} brique
inutilisables.

Montant des dégâts.....

11000 francs.

Avaries au matériel.....

Rien

Retard des trains.....

Variable

Mesures prises

Service de pilotage organisé pour 3 mouvements p. II
à 5 mouvements p. I
situation normale rétablie à 12^h 30.

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées..

Acte de sabotage.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Rien

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Enquête de la Gendarmerie de Lixertun et des
autorités d'occupation

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Fontenoy, le 18 août 1944
Le Chef de District,

(Nom ANGIER) - Joindre

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

616

15 AOUT 1944

22⁴ 10

Nancy à Longuyon

Entre Dieulouard et Pont à Mousson
Km. 357.260

Variée capée par acte de malveillance

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Occ. R. al

INCIDENT ⁽¹⁾ ACTE **DE** ⁽²⁾ sabotage

Région de L'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne de Trouant à Forbach

3 • Arrond^t de NANCY

Gare d _____ ou point kilométrique 357 159

81 • Section de Pont à Mousson

entre les gares de Meuleman et Pont à Mousson

311 • District de Pompey

Date et heure de l'incident

Mardi 15 août 1944 vers 22^h 10

Nature de l'incident

Explosion d'un engin détonant au p. 2

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Vers 22^h 10 un engin explosif a éclaté au vic. 2
p. 2 km 357 159

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) Montant des dégâts Avaries au matériel Retard des trains Mesures prises Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	1 rail de 18 ^m 00 file 2 brisé 1 " " " file 1 parfaite 1 traversée et 1 traversée hors d'usage 2300 ^m 5550 ^m 30' 16 août 9 h 25 A. Dupuy, le 12/10/1944 Le Chef de District. (Nom 11/11/44) Exemple à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.
---	---

15 AOUT 1944

19²⁰

Luneville - Bréville
entre Gerbévillers et Moyon
km 12.200

2 rails de 8^m rails

3

15 AOUT 1944

Entre 1^h30 et 2^h

Nancy à Gray.

Entre Charmes et Vinacey
du Km. 26.100 au 27.150

Sectionnement de nappes de fils téléphoniques

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond' de NANCY

39^e Section de NANCY

393^e District de CHARMES

Acte

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

malveillance

Ligne de Nancy à Gray

Gare d ou point kilométrique 26 100 au 27 150

entre les gares de CHARMES et VINCERY

Date et heure de l'incident

15 Août entre 1^h30 et 1^h45

Nature de l'incident

Sectionnement de lignes fils téléphoniques SNCF et PTT.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Le 15 Août vers 1^h30, le gars de Charmes ne pouvait plus téléphoner à la Pute de lausky, ni à Vincery. De plus le char 28 de la gare de CHARMES ne répondait plus à la machine.
Après suite des travaux, il a été constaté que la nappe de fils téléphoniques SNCF et PTT étaient sectionnés au total de 100 m, au point au fond de la défoncée entre le km 26 100 et 27 150.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

rien

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

25 000 (Main d'œuvre 12 000 - Matériel 13 000)

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Fils téléphoniques posés.

Tous les autobus avertis et militaires avertis

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Transmis à 3^e Arr. V.B.

Le Chef de la Section 39

A Charmes, le 15/8

1944

Le Chef de District,

(Signature)

(Nom SAINT-DIZIER)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M. qui accepte la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un rapport distinct séparé.

F. GOURGUILLOU

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

595

15 AOUT 1944

M. L.

Nancy - Lure

Entre Bayon et Einvaux km 9.450

Vari II rail coupé par explosion.

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t de NANCY

39^e Section de NANCY

323^e District de CHARMEI

Acte

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

malveillance

Ligne de NANCY à GRAY

Gare d ou point kilométrique 9450

entre les gares de EINVAUX et BAYON

Date et heure de l'incident : 15 AOUT - 11^h20

Nature de l'incident : Coupure Voie II par explosif.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit...

Le 15 Aout, vers 11^h20, une forte explosion s'est produite entre les gares de EINVAUX et BAYON. Après avoir par le S.V.F. il a été constaté que la voie II était coupée sur 300 m de longueur.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ...

rien

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ...

2 rails de 10^e H^e EST + 10 traverses avariées - 7 fils télégraphiques coupés ainsi que 2 transmissions de signal.

Montant des dégâts : 6000 (matériel : 4000 - Main d'œuvre : 2000).

Avaries au matériel : voir ci-dessus.

Retard des trains : Train D9 perd 15'

Mesures prises : Voie II remise à la circulation à 11^h50.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

voir ci-dessus.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ...

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ...

Toutes autorités civiles et militaires.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A CHARMEI, le 16 Aout 1944

Le Chef de District,

Transmis à 3^e Arrt. V.B.
Le Chef de la Section 39

(Signature)
SAINT-DIZIER

(1) ou accident, (2) de trains, (3) de personnes, de malveillance.
(3) M ou acceptant la responsabilité.
10 Aout 1944
P. COURBAILLON

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

595

15 AOUT 1944

Nancy - Lure

1110

Entre Einvaux et Blainville
km 5.942.

Voie I & II rails coupés par explosifs

3

Ligne de Nully à Gray

Nuit du 14 au 15 Août. actes de malveillance

Rapport sommaire

1° Au km 5950. rupture sur 072 mètres, par explosif de la file 1 voie I
le 15 août vers 11^h20.

- au même km, même jour, même heure, rupture sur 110 par explosif de la
file 4 voie II.

Pas d'accident de personne.

Avancé à la voie: un rail de 6^m H6 S12 + 1 rail de 18^m H6^{std} + 1 rail de 435 H6^{std} EST
20 haubans - + 7 fils SNCF coupés -

- Voie I rétablie à 10^h10. Voie II rétablie à 11^h50 - Dépense approximative: 80000

2° Au km 9.450 voie II, file 4 coupée sur 3^m par explosif - le 15 août vers 11^h20

Pas d'accident de personne -

Avancé à la voie: 2 rails de 12^m H6^{std} EST + 12 haubans - 7 fils télégraph. SNCF coupés -
+ 12 fils haubans -

Circulation rétablie à 11^h50 - Dépense approximative: 60000

3° Mappes téléphoniques et télégraphiques SNCF et PTT coupées en 7 p endroits
entre le km 26100 et 27150 à l'aide de pinces à couper -

Temps nécessaire p' remettre en état: 8 jours, environ -

Dégâts évalués à 20.000

Charmy le 15/8/44

Le Chef des Ateliers 393

SAINT-DIZIER à CHARMY

STATION

HAUT-LE-PIED

du
bulletin délivré
aux trains
ou haut-le-pied
entrés en
section bloquéeIndiquer les arrêts anormaux de trains ou haut-le-pied avec
leur cause, les trains ou haut-le-pied non annoncés, les déran-
gements d'appareils, et en général, tous les incidents ou irrégu-
larités concernant le service des sémaphores ou des trains.des
TRAINS

Annonce

Arrivée

Départ
ou passage
pour les
trains ou
haut-le-pied
sans arrêt

Déblocage

BD 1120	1.05		1.10	1.15
1612	6.33		6.36	6.40
6906	9.13		9.16	9.22
1614	10.26		10.29	10.33
8 F 27	11.36		11.40	11.44
4954	12.30		12.34	12.38
Drainier	14.47		14.50	14.55
HLP	19.18		18.22	18.28
1620	20.09		20.13	20.18
HLP	20.38		20.42	20.47
HLP	21.32		21.35	21.38
Journée du		16	6.	43
BD 1120	1.09		1.15	1.22
1612	6.25		6.28	6.32
6906	9.11		9.17	9.23
5 F 27	11.37		11.40	11.45
4954	12.27		12.30	12.34
HLP	13.06		13.09	13.14
HLP	14.09		14.12	14.16
HLP	18.11		18.15	18.20
1620	19.57		20.00	20.04
HLP	20.38		20.42	20.47
D-9	21.29		21.32	21.35
Journée du		17	6.	43
BD 1120	1.07		1.05	1.11
1612	6.22		6.25	6.29
6906	8.58		9.04	9.09
1614	10.12		10.15	10.19
M. V. 1206	10.22		10.25	10.30
8 F 27	11.35		11.39	11.43
4954	12.23		12.26	12.30
16.112	13.21		13.35	13.40
16.132	14.39		14.43	14.48
16.20	19.52		19.56	20.00
HLP	20.42		20.45	20.51
D-9	21.38		21.31	21.34

De 18 a 6 Vaseclaire

De 6 H a 18 H M^{me} Plamman

De 18 a 6 Vaseclaire

lig

De 6 H a 18 H M^{me} PlammanDe 18 a 6 Vaseclaire
Signal

Signal

VOIE II

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d' l'Est

Acte
INCIDENT (1)

DE (2) malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^e de NANCY

33^e Section de NANCY

333^e District de CHARMEI

Ligne d' Nancy à Gray

Gare d' BLAINVILLE ou point kilométrique 5 950

entre les gares de BLAINVILLE et BAYON

Date et heure de l'incident : 15 Août 1964 14h20

Nature de l'incident : Combustion des fils Tect II par explosif

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

1^{er} 15 Août 1964 une bombe collée sur la voie entre les gares de
Blainville et Bayon. Après avoir été touchée par le G.V.C. il a été constaté que :
1^{er} le fil I était coupé sur 10 m de longueur au km 5950.
2^o le fil II fil II était coupé sur 10 m de longueur au km 5950.

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical) ..

1 rail de 6^m H6^m 512 + 10 hausses d'arcs - 7 fils Tect coupés (1 diagonale)
1 rail de 18^m H6^m 512 + 1 couple de H35 H6^m 512 défectueux

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct) ..

Montant des dégâts : 8000 (matériel 5000 - Main d'œuvre 3000)

Avaries au matériel ..

Retard des trains : train 16^h 55 Train 19^h 10

Mesures prises : Voie I rétablie par équipe de la nuit à 10^h 10
Voie II 11^h 10

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats) ..

Toutes autorités civiles et militaires

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Transmis à 3^e Arr. V.B.

Le Chef de la Section 39

A CHARMEI, le 15 Août 1964

Le Chef de District,

(Nom SAINT-DIZIER)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

15 AOUT 1944

22nd 10

Nancy-Louguenon

Rebe Dieubonard et Pont-a-Masson

km 357.159

3

ET

Acte de sabotage

Rapport sommaire

Le mardi 15 aout 1944 vers 22^h 10 un engin explosif a éclaté sur ligne 12, sur voie I, km. 357.159, entre les gares de Dieulouart et Pont à Mourson.

Dégâts - 1 rail de 18^m 00 p^r 2 l^rin
1 " " " " p^r 1 p^rasé.

La solution de continuité sur la p^r 2, était de 0^m 99 -
Pas de dérangement, pas d'accidents de personnes.

Pilotage sur voie II ^{le mercredi 16 aout} lib^r de 8^h 00 à 9^h 25 - Situation stable
^{le mardi 15 aout} à 9^h 25 sans autre conséquence - Service de maintenance
attenué provisoire ainsi qu'autres services et autorités locales.

Mardi 16 aout 1944

de Guy de Dintilhac

Micaud

DURIAUX

chef de Dintilhac
à Pampuy.

15 AOUT 1944

Min^h du 14 au 15

Paris à Strasbourg

Entre Landerneville et Jarville

Km. 357.010 et 357.500

Voie coupée par explosion de pétards

3

SNCF

J^{ce} R^{al}

Region de l'Est

3^e Div^{on} Nancy

39 Section Nancy

391 District Vandœuvre

Acte de Sabotage

Ligne de Paris à Strasbourg

km. 357.010 à 357.500

entre les gares de Lancyville et Jarville

Nuit du 14 au 15 Aout 1944

Opération de la nuit explosion d'un poteau à
stationnement sur Voie I km 357.000. Durée de 0-60

Explosion d'un poteau

Explosion de 2 poteaux à stationnement rendant
impraticable la voie de service sig 013 du
secteur entre la gare de Lancyville et
Jarville km 357.500

Aucun accident de personnes

1 rail 13" 26" 53"

1 rail en 12 sig 013

Remplacement du rail par un poteau rail de 12" et un de 6"
terminé à 3^h 00 le 15.8.1944

Prise d'un rail à la gare de Lancyville vers 11^h 20

Prise d'un poteau à la gare de Lancyville dont passage
à 17.8.44 - Le poteau a été remplacé et l'embranchement remis
en service le 17.8.44 à 17^h 10 -

Opération conduite à Lancyville

Transmis à 3^e Arrt. V.B.
Le Chef de la Section 39

P. GOURGUILLON

Vandœuvre le 16.8.1944
Le Piquier
GALLOT

(à déléguer
à I.F. 96)

Exposé de
l'Incident

Conséquences

Avance la Voie

Mesures prises

Enquête

18 AOU 1944

19 AOÛT 1944

7420

Chalmidey à Toul
Entre Baisey et Puerot
km 89.720

Détournement de rail

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

ET

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Sabotage

Jce-Ral

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne de Chalindrey à Toul

3^e Arrond^t de Nancy

Gare/d/du point kilométrique 89,720

32^e Section de Toul

entre les gares de Barisey et Punerot

322^e District de Barisey-la-Côte

Date et heure de l'incident :

19 Août 1944 à 7 h20

Nature de l'incident :

Détirement de rail

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

La machine allemande n° 40 D 507, circulant haut le pied sur voie II à vitesse très réduite a déraillé au km 89,720, le rail de la file 3 ayant été détiré/onné sur 8 traverses, déséclissé et ramené vers l'entrevoie. Le bogie ayant seul déraillé, le mécanicien remit la machine sur la voie en faisant marche arrière, et a continué sa route après avoir remis le rail en place

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

néant

		18 tirefonds et 6 boulons d'éclisse remplacés
Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	{	
Montant des dégâts		200 francs
Avaries au matériel	{	néant
Retard des trains		train 15.035: 1heure 48
Mesures prises	{	Le mécanicien ayant prévenu la gare de Punerot, le P.R. alerté a fait effectué la visite des voies. Le Rail a été remis en place et retirefonné; la circulation rétablie normalement à 10 heures.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.		Sabotage
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	{	Gendarmerie de Coussey et service de surveillance allemand avisés
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)		

A Barisey , le 19 Août 19 44

Le Chef de District,

[Signature]

(Nom **MESSIN**)

- (1) ou accident, ou acte,
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Batiments.

19 AOUT 1944

1420

Nancy à Gray

Entre Einvaux et Bayon
Km. 8.625

Tentative de coupure de la voie par
explorif

Sans conséquence

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d = l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3 • Arrond^t d = NANCY

39 • Section d = NANCY

393 • District d = CHARME

Acte

INCIDENT ⁽¹⁾

DE ⁽²⁾ malveillance

Ligne d = NANCY à Gray

Gare d = ou point kilométrique 8625

entre les gares d = EINVALL et BAYON

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit...

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Le Représentant du Service (3)
Transmis à 3e Arr. V.B.

21 AOU 1944

A Charms, le 19 Aout 1944

Le Chef de District,

(Nom SAINT-DIZIER)

(1) ou accident, ou avarie de matériel.
(2) de trains, de voies, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

19 AOUT 1944

OH30

Fronard à Forbach

Entre Vandières et Pargny of Moselle

km. 370.200

Déraillement d'une machine et de 10 wagons
du train 12061 suite à débarquement
d'un rail

(Pas d'accident de personnes)

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

* Arrond' d Amiens

* Section d Amiens

* District d Amiens

Date et heure de l'incident : 19 7 44

Nature de l'incident : Déraillement de la machine et des 10 premiers

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical) ..

INCIDENT ⁽¹⁾

DE ⁽²⁾

Ligne d Paris - Amiens

Gare d Amiens ou point kilométrique 210 3

entre les gares d Amiens et Paris

par suite du déboisement d'un rail filé
et déviation sur une longueur de
10 mètres

P.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

30 la main
50 la main
150 la main
20.000 x

Vent
V. I. absolue de 0h30 à 11h35
V. I. relative à la circulation à 11h35
à 16h50
à 30K-H présent à

Sabotage Débranchage et défonçage

Gendarme Française

A Port et 19.8 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Rapport sommaire

admis

Monsieur le Chef de Service Vitz
de la Région Est à Paris

Monsieur le ~~Chef de Service~~ ~~de la Région Est~~ ~~à Paris~~
~~de la Région Est~~ ~~à Paris~~

ET

Monsieur le ~~Chef de Service~~ ~~de la Région Est~~ ~~à Paris~~
~~de la Région Est~~ ~~à Paris~~

Le 19 août à 17h30, par suite
acte de sabotage, train 12001 a
derailé au p. K. 370, 400, 410.

Le rail de la file 2, vers l'avant
a été déboulonné et les traverses situées
sur la traversée.

Les machines et les 10 premiers wagons
(wagons couverts K) ont déraillé en deux
séquences.

Pas d'accident de personne.

Le train sur rails de ces véhicules, par
les trains de manœuvres de Paris/Marseille
et de Nantes, a été arrêté à 10h15.

La voie 2 n'ayant pas été obstruée, la
circulation a été maintenue par cette voie.

La voie a été parfaitement débarrassée
par une machine de mt.

L'importance des évènements est de 2000 tonnes.

La circulation sur voie 1 a pu être
repris à 11h35 avec retard à 10 km
et à 16h50 avec retard à 10 km.

Pont à Mourenx

19 AOUT 1944

[Signature]

~~1415~~
20 AOUT 1944

Contournement de Toul

Entre Toul et Châmes la Côte

Actes de malveillance divers

3

SNOT-EST-VE 144 11.15.918
3^e Arrt
28.360/R.G.R

Nancy le 22 Août 1944

Monsieur le Chef du Service V.B.

ET
Incidents dûs à des actes de malveillance, sabotages, mitrailleurs du 20 AOUT à 12h. au 21 Août à 12 heures .

1^o/Ligne 15 vers 1h.10 des inconnus ont attaqué le poste E du contournement de TOUL à CHARMES LA COTE. Ils ont ligotté l'aiguilleur et brisé les appareils de contrôle du poste. Ils ont pétardé les coeurs voies I et II.

Ils ont ensuite arrêté une machine H.L.P. conduite par des agents allemands, ils les ont ligottés et ont ensuite lancé la machine sans pilote sur ligne 27. Elle s'est arrêtée en gare de MARON après avoir talonné l'aiguille de la Bifur .

2^o/Au poste sémaphorique du Prêtre Noyé du contournement de TOUL, l'auxiliaire GAMACHE 28 ans, marié sans enfant de service au poste, a été tué par une patrouille allemande dans des circonstances qui ne sont pas encore établies .

Eug. Paul

20 AOUT 1944

0430

Lisonville à Sedan

Entre Ancemont et Dugny

De Km. 43.300 à 43.820

Chute de poteaux téléphoniques
suite à acte de malveillance

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d'Est

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t de Nancy

33^e Section de Lérrouville

33^e District de St-Mihiel

Ligne de Lérrouville à Sedan

Gare d ou point kilométrique 43.300 à 820.
entre les gares d'ANCEMONT et DUGNY

Date et heure de l'incident..... : 20 Août 1944 vers 0 H 30

Nature de l'incident..... : Chute de poteaux téléphoniques

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit... Dans la nuit du 19 au 20 Août 1944, des inconnus ont scié les poteaux téléphoniques S.N.C.F. et P.T.T. entre les Km. 43.300 et 43.820 et les ont fait tomber sur le chemin de fer obstruant ainsi les voies I et II.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

NEANT

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Voie : NEANT.
9 poteaux téléphoniques simples coupés à 0 m 80 du sol, nappe S.N.C.F. et 3 poteaux de la nappe P.T.T.
15 à 20.000 frs.

Montant des dégâts..... :

NEANT

Avaries au matériel..... :

Train 1909 du 19 Août, retard de 9 h 45

Retard des trains..... :

Dégagement des voies et rétablissement provisoire des circuits téléphoniques.

Mesures prises

La présence d'individus suspects a été signalée à la gare d'Anchemont vers 1 H 00. Le SCCT LAGRASSE a effectué la visite des voies vers 2 H 00 et a trouvé les poteaux tombés. Les inconnus avaient disparu.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Tous services intéressés, mais sans responsabilité.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Enquête en cours : Acte de sabotage

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A St-Mihiel, le 20 Août 19 44

Le Chef de District;

(Nom SCIMARD)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de vole, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

20 AOUT 1944

0 H 20

Nancy à Gray

Entre Evieux et Bayon
Km 8.613

Voies I/II coupées par explosif

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3 • Arrond^t d NANCY

33 • Section d NANCY

373 • District d CHARMET

Acte
INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de NANCY à GRAY

Gare d _____ ou point kilométrique 8513

entre les gares d FINVAUX et BAYON

Date et heure de l'incident : 20 Août 1944 - 0^h20

Nature de l'incident : Voies T&T coupées par explosifs
Le 20 Août 1944 à 0^h20 et 0^h25 2 fortes explosions étaient perçues entre
FINVAUX et BAYON. Après visite des G.V.C. il a été constaté que la voie
T&T était coupée sur les 1 et 4 par explosifs placés de chaque
côté du joint, à 6 m de chaque côté de ce joint.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit...

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

Montant des dégâts : 8000

Avaries au matériel

Retard des trains : rien

Mesures prises : Voie II rétablie à 9^h30 par équipe Viret et Pichon
Voie I rétablie à 10^h00 par équipe Viret et Pichon

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Transmis à 3^e Arr. V.B.

21 AOU 1944

Le Chef de la Section 39

A FINVAUX, le 20/8 1944

Le Chef de District,

(Nom SAINT-DIZIER)

(1) ou accident, ou acte,
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef de Service de la Voie et des Bâtiments.

21 AOUT 1944

16405

Nancy à Gray

Entre Blainville et Einvaux

Km. 5.946

Voie coupée par explosion de pétard

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d' l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3 • Arrond^t d' NANCY

39 • Section d' NANCY

323 • District d' CHARITÉ

Acte
INCIDENT ⁽¹⁾

DE ⁽²⁾ malveillance

Ligne d' NANCY à GRAY

Gare d' — ou point kilométrique 5946

entre les gares d' BLAINVILLE et EINVAUX

Date et heure de l'incident : le 21 Août 1944 à 16^h05

Nature de l'incident : Rupture file 1 pneu I km 5946 par pétards.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit...

le 21 Août 1944 à 16^h05, une forte explosion est perçue par le
chef de gare d'Einvaulx vers Blainville. Après visite de la machine le
chef de gare et le G.V.C. K1 a été constaté que la poutre I file d'acier
coulée au km 5945 au km 5946 et que les rails de 0,20x0,10
existants dans l'orne du rail au km 5947 même file sont coupés
du Champignon.

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

rien.

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

ball H6⁵ S12 de 13-20 + 8 hausses S12 avariées -
2 piles du PS en b.a. légèrement déformées.

Montant des dégâts : 5000⁰

Avaries au matériel

Retard des trains

Vain rétablie par équipe de la Voie à 20^h40

Mesures prises

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

autorités civiles et militaires locales

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Transmis à 3^e Arr. V.B.
24 AOU 1944

Le Chef de la Section 39

A EINVAUX, le 21/8/ 1944

Le Chef de District,

M. LIZIER
(Nom SANT-DIZIER)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de matériel ou de maintenance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Nuit du 20 au 21

21 AOUT 1944

Lérouville à Sedan

Entre Baumeceaulx et Villers B^{le} Vaux

Am. 26.563

Vol d'outillage

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t d e Nancy

36^e Section d e Lérrouville

364^e District d e St-Mihiel

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne de Lérrouville à Sedan

P.N. n° 6

Gare d Bannancourt ou point kilométrique 26.563

entre les gares d e Bannancourt et Villers-Bte-Vaux

Date et heure de l'incident..... : Au cours de la nuit du 20 au 21 Août 1944

Nature de l'incident..... : Vol d'outillage

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit....

Les clés à tirefonds et à boulons du canton 3643 écriv
étaient remises au P.N. de Bannancourt N° 6, chez le
CCT NOULLET qui en avait la garde. Il avait placé ces
clés dans un local contigu au P.N. et fermant à clé.
Le 21 Août vers 8 H 00, Mme NOULLET, G.R. s'est aperçu
que la serrure du local avait été fracturée et que des
inconnus y avaient pénétré.

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certifi-
cat médical)

NEANT

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

NEANT

Montant des dégâts.....

500 frs.

Avaries au matériel.....

NEANT

Retard des trains.....

NEANT

Mesures prises

Plainte à la gendarmerie de LACROIX-sur-Meuse

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées..

Disparition de 5 clés à tirefonds et deux clés à
boulons. Aucun témoignage. Les habitants du P.N. n'ont
rien remarqué et aucun fait suspect n'a attiré leur
attention. Leur chien n'a pas donné l'alarme.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Service V.B. Le CCT NOULLET appliquait scrupuleusement
les instructions en conservant les clés dans un local
gardé à proximité de son P.N. Il est de bonne foi et
très consciencieux et ne peut être tenu pour respon-
sable.

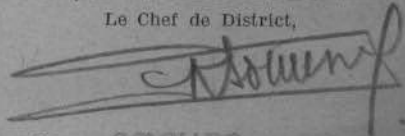
Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Enquête de la gendarmerie en cours.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A St-Mihiel, le 21 Août 19 44

Le Chef de District,



(Nom SOMNARD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T'acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

22 AOUT 1944

0"55

Trouard Torbach

km 357.149

Entre Dieulouard et Font-a-Mousson

subotage

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT ⁽¹⁾ Acte DE ⁽²⁾ SABOTAGE

Région de L'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne de Trouan à Forbach

3° Arrond^t de NANCY

Gare d _____ ou point kilométrique 357 149

21° Section de Put à Mourm

entre les gares de Vieubouan et Put à Mourm

311° District de Pompey

Date et heure de l'incident

Mardi 22 aout 1944 0^h 55

Nature de l'incident

Explosion d'un engin détonant sur p^r 3
vers 0^h 55 un engin se plaçant à part contre le
rail de la 3^{em} p^r 2 voie II KIT 357 149 le crissant
sur 0^m 44 et perforant l'axe de la 4^e p^r 2

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Réant

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
fikat médical)

Mod. L. P. 96. — OW 47756 — Imp. LAUREN, Paris, — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

A

, le

Le Chef de District,

1977

(Nom

)

22 AOUT 1944

6th

Nancy à Gray

Entre Bayon et Charnes
Km. 18.200

Décharge de pétard non explosé sur le rail

Sans conséquences

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d NET

Service de la Voie et des Bâtiments

3 • Arrond^t d NANCY

39 • Section d NANCY

393 • District d CHARMEI

Acte

INCIDENT ⁽¹⁾

DE ⁽²⁾

malveillance

Ligne d NANCY à GRAY

Gare d ou point kilométrique 18.200

entre les gares de BAYON et CHARMEI

Date et heure de l'incident

22 Août 1944 - 6^h

Nature de l'incident

Tentative de coupure fil I fil 1 par explosif

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

A 6^h05, le caudanne romain Claude qui fait son service
Vincent et se rendait chez lui par la voie quand il aperçut
sur le fil I par I km 18,200 un dispositif de sabotage composé de 3
morceaux de mèche au cordon de fortuit et 2 capsules d'allumage à
griffes placés sur le champignon du rail

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

rien

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

rien

Montant des dégâts

rien

Avaries au matériel

rien

Retard des trains

Train 1612 retard 1^h45 minutes.

Dispositif retiré par Feldgendarmen à 9^h00

Mesures prises

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

débutés après et milieu après

Le Représentant du Service V.B.
(Nom, titre, résidence et signature)

24 AOU 1944

Le Chef de la Section 39

A CHARMEI, le 22 Août 1944

Le Chef de District,

M. [Signature]
(Nom SAINT-DIZIER)

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

24 AOUT 1944

Nuit du 23 au 24

Lerouville à Sedan

Entre Vi. Pless-Blé Vaux et Ancenont-

Km. 37.300 à 38.200

Chute de poteaux téléphoniques

Suite à acte de malveillance

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3° Arrond^t de Nancy

36° Section de Lérrouville

364° District de St-Mihiel

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne de Lérrouville à Sedan

Gare d ou point kilométrique 37.300 à 38.200
entre les gares de Villers-Bte-Vaux et Ancemont

Date et heure de l'incident..... : Au cours de la nuit du 23 au 24 Août 1941

Nature de l'incident..... : Chute de poteaux téléphoniques

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit....

Au cours de la nuit du 23 au 24 Août, des inconnus ont scié et abattu tous les poteaux téléphoniques de la nappe P.T.T. côté voie I entre les Km. 37.300 et 38.200; les voies I et II étaient obstruées. De plus, ces mêmes inconnus ont fait disparaître une partie des signaux de ralentissement et 6 lanternes protégeant le chantier de déraillement du 8 Août.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

NEANT

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

NEANT en ce qui concerne la S.N.C.F.
Nappe P.T.T.: 17 appuis, soit 27 poteaux (12 simples et 5 jumelés)

Montant des dégâts.....

Lanternes et signaux de ralentissement : 800 frs.

Avaries au matériel.....

Disparition de 1 guidon jaune rond, 1 tableau avancé 30 rond, 4 lanternes O bis et 2 lanternes VOD complètes

Retard des trains.....

Train 1902 du 24 Août, retardé 2 heures.

Mesures prises

Dégagement des voies par l'équipe locale du canton 3644. Voie II dégagée à 7 h. Voie I dégagée à 10 h.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Poteaux sciés au dessus du sol; Pas de témoignages

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Tous services intéressés mais sans aucune responsabilité

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Enquête de la gendarmerie en cours.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A St-Mihiel, le 24 Août 19 41

Le Chef de District,

(Nom **SOMNARD**)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

25 AOUT 1944

15^H 45

Bar le Duc à Neufchâteau

Entre Lanauville St-Joris et Menancourt

Km. 11.200

Explorin de j'étard au passage d'un motorail

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Région d **EST**

Service de la Voie et des Bâtiments

5° Arrond^t d **NANCY**

° Section d

301 District d **CONDRECOURT**

Ligne d **BAR LE DUC A NEUCHATEAU**

Gare d ou point kilométrique **II.200**

entre les gares d **LANREVILLE ST. JOIRE** et **MENAU COURT**

Date et heure de l'incident

25 Aout 1944 à 15,45 heures.

Nature de l'incident

Explosion d'un pétard.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

**Le motorail n° 101 se rendait à LIGNY en BAR
ROIS pour encaisser l'argent nécessaire à la paie
des agents VB et XI a sauté par suite de l'expla-
sion d'un pétard posé sur la file 4.**

Conséquences (blessures notam-
ment: joindre si possible certi-
fcat médical)

Pa s d'accident de personne.

Remplacement un rail de 8 m. 30k.

500 f.

BAR LEO DINO A 1700-1800

néant

respingement de rail avarié

25 April 1944
 18.45 hours

Explosion at night
The explosion was heard
in the vicinity of the
factory at 10 PM.
The explosion was heard
at 10 PM.

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

A Gondrecourt, le 26-8-44

19

Le Chef de District,

- (2) de trains, de vole, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom **MORTISOT**

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

25 AOUT 1944

0.405

Fionand à Forbach

Entre Pagny of Moselle et Vandières

km 369.950

Vari coupée par explosion de pétard
au passage d'une machine

Pas d'accident de personnes

3

Rapport sommaire

Sabotage commis ligne 12 voie II au
Km 369.950 à 0^h05 le 25.8.44

Causes: Pas de 2 pétards sur file 3
et 1 pétard sur file 4.

Conséquences: Obstruction de la voie II.

Service de Voie unique organisé sur
voie I entre Gant. à Hausson et Pagny o/Hed.
Situation établie sur voie II à 11^h40. Pas
d'accidents de personnes. —

Dégrads: trois rails de 18^m 16^{kg} Est
2 traverses, un joint supporté type Nord.

Paul à Hausson le 25.8.44.

A 12^h00 —

Le chef de district

- Maurien le chef du Service V.B.
- Maurien le chef du 3^e Art V.B.
- Maurien le chef de la 3^e Section V.B.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT ⁽¹⁾

DE ⁽²⁾

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne d Thionville à Paris

* Arrond^t d Reims

Gare d

ou point kilométrique 369-950

* Section d Gaul à Harnay

entre les gares d Wagney à Harnay

et Vandœuvre

* District d Gaul à Harnay

Date et heure de l'incident : 25 Oct 1944 à 0^h 05

Nature de l'incident : Incident de sabotage

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

3 rails de 18^m H6 kg carl
2 traverses
1 joint supporté type Nord
10.000 francs

Néant
arrêt de la Circulation sur voie II
service de Voie qui organise sur voie I entre
Jail : Nansu et Sagar 2/1000. Situation stable sur voie II
à 11h40

Posé de 3 poutres

Enquête faite par la gendarmerie française.

A Jail : Nansu, le 25.8.1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) Le Cromier

26 AOUT 1944

14 #30

Sérourville à Sedan

Entre Bannoucourt et Villers Bte Vaux
Plm. 32.400

Tentative de sabotage des voies I et II
(voie pétardée)

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région de 1^{er} Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t de Nancy

38^e Section de Lérouville

364^e District de St-Mihiel

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne de Lérouville à Sedan

Gare de _____ ou point kilométrique 32.400

entre les gares de Bannancourt et Villers-Bte-Vaux

Date et heure de l'incident..... : 26 Août 1944 à 14 h 30

Nature de l'incident..... : Tentative de sabotage des voies I et II.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit....

Le 26 Août à 14 h 30, au cours de la visite nor-
male des voies, le COT LAMBERT du canton 3643 a décon-
vert une tentative de sabotage par explosif des voies
I et II au Km. 32.400 entre les gares de Bannancourt
et Villers-Bte-Vaux.

Voie I : un rail de 6 m a été pétardé;

Voie II: un obus a dû éclater sous la voie.

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certifi-
cat médical)

NEANT

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

1 rail 46 K Est de 6 m à remplacer
3 rails 46 K Est de 11 m légèrement forcés.
4 traverses 46 K Est brisées.

Montant des dégâts..... : 2.000 frs.

Avaries au matériel.....

NEANT

Retard des trains.....

NEANT

Mesures prises

Réparation des voies.
Circulation limitée sur voie II à 20 KmH
Réparation terminée le 26 Août à 20 h.
Voie II soulevée de 4 à 5 cm sur environ 20 m de long
rail voie I, file I pétardé. Eclats et débris d'un
obus de moyen calibre sous le rail voie II, file 4
entre 2 traverses contre-joints, débris de cordeau
bickford. Aucun témoignage.
Tous services, mais sans aucune responsabilité.

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées..

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Enquête de la gendarmerie en cours.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A St-Mihiel, le 26 Août 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom SOMMARD)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

26 AOUT 1944

Brienne à Sorcy

Entre Lunniville Chasse et Gondrecourt.

Nm 315.015

Rail pétardé

3

ВНИМАНИЕ! КОПИРОВАТЬ НЕ СЛЗЯ

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3 Arrond^t d NANCY

* Section d

301 District d CONDRECCOURT

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
fikat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne d BRIENNE à SORCY

Gare d ou point kilométrique 315015

entre les gares d LUXEVILLE CHASSEY et CONDRECCOURT

NUIT du 25 au 26 Aout 1944

rail pétaillé

Le 26 Aout 1944, le Chef de Canton MANIN a eu
cours de sa tournée de visite de voies trouvé
un rail pétaillé avec lacune de 0,30.

Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

1 rail 30 K de E M.

Montant des dégâts

500 f.

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

remplacement de rail

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Gendarmerie française prévenue

A Combrocourt le 22-2-14
Le Chef de District,

19

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom MORISOT)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

26 AOUT 1944

Séraville à Sedan

Entre les Haurs et St-Mihiel

Entre Km 12.300 à 12.900

Sabotage - de la ligne téléphonique

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d e l'Est

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Service de la Voie et des Bâtiments

5^e Arrond^t d é Nancy

36^e Section d e Lérrouville

364^e District d e St-Mihiel

Ligne de Lérrouville à Sedan

Gare d. ou point kilométrique 12.300 à 12.900
entre les gares de Les Kœur et St-Mihiel

Date et heure de l'incident..... : Nuit du 25 au 26 Août 1944

Nature de l'incident..... : Sabotage de ligne téléphonique

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit....

Le 26 Août 1944 à 7 H. au cours d'une tournée deman-
dée à la suite d'interruption de communications
téléphoniques, l'aide surveillant du SE HAUVUY de
St-Mihiel a constaté que les lignes téléphoniques
S.N.C.F. et P.T.T. étaient coupées entre les gares
de Les Kœur et St-Mihiel du Km. 12.300 et 12.900

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certifi-
cat médical)

NEANT

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

Voie : NEANT

Ligne téléphonique S.N.C.F. : Tous les 9 fils coupés
au droit de chaque support.

Montant des dégâts..... : 5 à 6.000 frs.

Avaries au matériel..... NEANT

Retard des trains..... NEANT

Mesures prises Réparation provisoire de la ligne; communications
rétablies le 26 Août à 11h.

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées..

Tous les fils étaient coupés au droit de chaque
poteau par des inconnus qui ont dû monter aux poteaux
Nappe S.N.C.F. : 9 fils. Nappe P.T.T. : 30 fils.
Aucun témoignage.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Tous services mais sans aucune responsabilité.

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Enquête de la gendarmerie en cours.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A St-Mihiel, le 26 Août 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom SOMERARD)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

26 AOUT 1944

22^{N30}

Nancy à Gray

Entre Blainville et Enivaux

Am. 5.250

Rupture de rails à l'aide d'explosifs

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d. Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3. Arrond^t d. Nancy

39. Section d. Nancy

392. District d. Blainville
Damelevières

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatactions faites, témoignages
intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Blainville, le 27-8- 1944

P. Le Chef de District,

Attaché Hous
Demange

(Nom DEMANGE)

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

INCIDENT ⁽¹⁾ Acte **DE** ⁽²⁾ Sabotage

Ligne d. NANCY à GRAY-(16)

Gare d. ou point kilométrique 5.250

entre les gares de Blainville Damelevières et Einvaux

26 Août 1944 à 22^h30

Rupture de rails à l'aide d'explosifs

À la suite d'une explosion, l'agent de tournée effectuant la reconnaissance des vices de la ligne 15 constata la rupture du rail de la fib 1 de chaque côté d'un joint, presque par la pose de 2 poutres en sa brèche presque à une longueur de 2m20.

Pas d'Accident de personnes.

2 Rails 46 kg S33 avariés - 2 traverses entre 1460 et 1515 refonds - 2 paires d'éclisses 46 kg S33 -

< 5000^f

Néant.

Néant.

Réparation de la brèche par équipe locale

acte de Sabotage d'inconnus.

27 AOUT 1944

6^H
et 16^N50

Nancy à Gray

Entre Blainville et Enivaux

Hm. 6.500 et 6.425

Tentative de coupure de la voie I par
engin explosif. au 6.500 à 6⁰⁰
Coupure par explosif de la voie II vers le 16.290

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Acte

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

malveillance

Région d L'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne d NANCY à GRAY

Gare d _____ ou point kilométrique 6425

entre les gares d BLAINVILLE et ENVAUX

2° Arrond^t d NANCY

39° Section d NANCY

333° District d CHARMET

Date et heure de l'incident

27 Août 1944 à 16^h 50

Nature de l'incident

Complote par explosif par II sans train 16270

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Le mécanicien du train 16270 ayant entendu une détonation
au passage au km 6425 arrête le convoi. Après vérification de la
trajectoire on remarque que le rail est à 2 m II était brisé en
2 endroits distants d'1 m 20 par suite d'un placement défectueux
de l'obstacle.

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

rien

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

2 pul 18^m 46^k 512 + 12 traverses avariées
1 fil S.N.C.F. télégraphe coupé

Montant des dégâts

6000^{fr}

Avaries au matériel

Néant

Retard des trains

2 trains passés à contresens pendant 10'

Mesures prises

Voie rendue à la circulation le 28/8/44 à 10^h 30 par équipes de la voie

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités civiles militaires avisées

A

, le

19

Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Batiments.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Acte
INCIDENT ⁽¹⁾

DE ⁽²⁾ malveillance

Région d l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne d NANCY à GRAY

Gare d _____ ou point kilométrique C.500

entre les gares d BLAINVILLE et EINVAUX

3 ° Arrond^t d NANCY

33 ° Section d NANCY

333 ° District d CHARMEI

Date et heure de l'incident

27 / 8 / 44 à 6^h

Nature de l'incident

tentative de coupure de la ligne I

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

À la suite d'explosions une reconnaissance faite a permis de
déceler (autour la rue de Paris au km 500) une disposition de
sabotage au km 6.500 sise sur la 2^e ligne I et composée de
3 boîtes de munitions et 2 capsules d'amorçage pour la
machine

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

rien

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

néant

Montant des dégâts

néant

Avaries au matériel

—

Retard des trains

—

Mesures prises

Dispositif retine entre 6 h et 10 h par incoulin

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités civiles et militaires assees

A

, le

19

Le Chef de District.

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

27 AOUT 1944

3^h 00

Nancy Louguyon
Route Belleville et Dombord
km 353.539

Salotage

3

Acte de sabotage

Rapport sommaire

Le dimanche 27 août 1944 vers 3^h00 un
engin explosif a fait sauter le rail de la p^{te} I
sur le km 353.539 entre la gare de Bellerive
et L'Herminier.

La solution de continuité était de 0^m30

Par conséquent, par conséquent, les
personnes. Situation rectifiée à 10^h30 sans autre
conséquence. Service de maintenance à l'Herminier plusieurs
jours qui assure services et contacts locaux.

Madeleine le 27 août 1944
Le chef du District

Immay

JURIAUX chef du District 311^e
Pompory

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT (1)

DE (2) JABOTHIE.

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne d Châtenoy à Strasbourg.

Arrond^t d Nancy

Gare d

ou point kilométrique

353 539.

Section d 1^{re} section

entre les gares d Beulmoulin

et

Neufmoutier.

District d Pompey.

Date et heure de l'incident

24 août 1904.

Nature de l'incident

Explosion d'un engin détrompeur sur file 1.
à 3^h 00 l'engin explosant à la suite.
le rail de la 1^{re} file voie I n^o 353.539. le
travailleur qui travaillait sur la

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit...

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)...

Restant.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct).....

Montant des dégâts.....

Avaries au matériel.....

Retard des trains.....

Mesures prises.....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.....

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu l'enquête).....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats).....

Train n° 117^{es} 40 633 712 1^{er} cat.

3000^{fr}
Néant.

maintien 1^{er}
Pompéy de nuit avant - Situation normale.
Matière 27 août 1908.

Néant

Huitième attendante locale. priorems.

A Pompéy, le 27/87
Le Chef de gare.

Domme
(Nom) JURIAUX

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT ⁽¹⁾ Acte DE ⁽²⁾ SABOTAGE

Région de L'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne de Trouant à Forbach

3^e Arrond^t de NANCY

Gare d. ou point kilométrique 353 539

31^e Section de Port à Mousson

entre les gares d. Belleville et Neufmoutiers

31^e District de Pimpey

Date et heure de l'incident : 27 août 1944 3^h 00

Nature de l'incident : Explosion d'un agent de trouant au p. 353 539

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Explosion d'un agent de trouant au p. 353 539
Le 3^e 00 du matin explosion fait par
le rail de la ligne de Trouant à Forbach
causant un p. 353 539

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical) ..

Aucune

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

A. B. Dupré, le 27/8/87
Le Chef de District.

19 44

(Nom

JURIAUX)

28 AOUT 1944

145

Sérouville à Sedan

Entre Barmoncourt et Villers B^{le} Vaux

Km. 29.810

Tentative de sabotage de la voie I

Pas d'accident de personnes

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d e l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t d e Nancy

36^e Section d e Lérrouville

351^e District d e St-Mihiel

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

MAUVEILLANCE

Ligne d e Lérrouville à Sedan

Gare d ou point kilométrique 39,810

entre les gares d e Bannonecourt et Villers-Est-Van

Date et heure de l'incident..... : Le 28 Août 1944 à 1 h 45

Nature de l'incident..... : Tentative de sabotage de la voie I.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit....

Le 28 Août 1944 à 2 h, la Halte de Woimbey a été
avisée par les requis civils de garde des voies qu'
une explosion venait de se produire sous la voie I
au Km. 39,810 à proximité de la Halte de Woimbey
entre les gares de Bannonecourt et de Villers-Est-Van.

Le COT NOULLET du canton 3543 appelé aussitôt,
s'est rendu sur les lieux.

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certifi-
cat médical)

NEANT

Avaries à la voie ou aux installa-
tions (détail succinct)

2 rails 46 K. Est de 6 m légèrement forcés, 2 rails
brisés, 2 traverses contre-joints cassées.

Montant des dégâts..... : 2.000 frs.

Avaries au matériel..... : NEANT

Retard des trains..... : NEANT

Mesures prises : Réparation provisoire de la voie entreprise à 2 h
terminée à 9 h.

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées..

Circulation limitée à 15 Km. à sur voie I.
Voie I soulevée de 4 à 5 cm sur environ 20 m.
et débris d'un obus de 75 sous la rail voie I 44
entre 2 traverses contre-joints, débris de cordeau
bickford. 8 éléments de piles provenant de la caisse
à piles du poste de Woimbey se trouvaient sur la
banquette voie II.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Aucune responsabilité pour les services S.N.C.F.
Enquête de la gendarmerie en cours.

Enquête des Autorités administra-
tives et judiciaires (Premiers ré-
sultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A St-Mihiel, le 28 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom SOLNARD)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

29 AOUT 1944

23410

—
Nancy à Gray

—
Gare de Bayon

—
Coups de des voies I/II par sauplors

—
Sans conséquences

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3 Arrond^t d NANCY

39 Section d NANCY

393 District d CHARMÉES

Date et heure de l'incident :

Nature de l'incident :

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

Acte
INCIDENT ⁽¹⁾

DE ⁽²⁾ malveillance

Ligne d NANCY à GRAY

Gare de BAYON

ou point kilométrique

entre les gares d

et

le 09/8/44 à 23^h10

Coupage des fils T et II par explosifs

Le 09/8/44 à 23^h10 4 explosifs placés au gare de Bayon =

Après vérif. il a été constaté que le pont de cour de appareils ci-après

étaient hors service par rupture de rails à l'aide d'explosifs.

Appareils n° 1, 3, 21, 22 km 14490, 14565, 15640, 15675

VI VII VII VI

rien

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

pontons de croûte S³⁰ 46⁰⁰ ESE au R.A. de 7⁰⁰ hont de pce
9 ont spores de 1110 opans

Montant des dégâts

30.000

Avaries au matériel

Retard des trains

Manq. déterminés

Mesures prises

trav. I et II pendant la circulation le 30/8/44 à 16⁰⁰ apr
Remise au état par équipes 1^{re}

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

cartes de 1^{re} et 2^{de} main copies

A Bayn , le 30/8
Le Chef de District,

1944

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom S DIZIER)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

29 AOUT 1944

2^H
et 16^H 10

Nanuy à Gray

Entre Blainville et Einvaux

Km. 2.300 et 6.440

Rupture de rail par explosion

Pas d'accident de personnes

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

Région d' EVT

Service de la Voie et des Bâtiments

3° Arrond' de Nancy

39° Section de Nancy

392° District de Blainville

INCIDENT ⁽¹⁾ Acte **DE** ⁽²⁾ Sabotage

Ligne de Nancy à Gray

Gare d' ou point kilométrique 2.360

entre les gares de Blainville et Einvaux

Date et heure de l'incident

29-8-44 vers 2h

Nature de l'incident

Rupture de rail par explosion.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Après une reconnaissance de voie par suite d'
explosion, les agents ont constaté la rupture de 2
rails de part et d'autre du joint sur la 4ème file
au km. 2.300.

Conséquences (blessures notam-
ment: joindre si possible certi-
fikat médical)

Pas d'Accident de personnes.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t d NANCY

32^e Section d NANCY

322^e District d CHARMEY

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficat médical)

Acte
INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d NANCY à GRAY

Gare d ou point kilométrique 6440

entre les gares d BLAINVILLE et ENVAUX

le 29/8/44 à 16^h10

Couper par I par explosif

Le 29/8/44 vers 16^h10 au passage du mouvement 16059

une forte explosion fut produite par le mécanicien qui se mach-

Abri l'arrêt du convoi et puis de la par, il fut constaté que la mar-

I fut l'arrêt du convoi sur 040 et 040 au km 6440 par explosif

d'un dispositif autre amorce par machine

.....

.....

.....

1901 116th St. to 18th + 8 hours out again - 1st year
comp

: 6 000

1

from the same.

maire notaire le 31/3/44 à 10^h 15 par acte allemand.

3

e, } ~~SECRET~~

Content: rights - military - rights

19

(Nom **ST DIZIER**)

(Nom S DIZIER)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

30 AOUT 1944

1^{H20}

Nancy à Gray

Entre Blainville et Ginsaux

Km. 5630

Coups des rois I/II par explosion

Sans conséquences

3

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3 • Arrond' d NANCY

39 • Section d NANCY

393 • District d CHARMEY

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
fcat. médical)

Acte

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

malveillance

Ligne d NANCY à GRAY

Gare d ou point kilométrique 5630

entre les gares d BLAINVILLE et EINVAUX

le 30 Août 1944 à 1^h20
Explosion par I et II par explosifs
Le 30/8/44 à 1^h20 deux trains voyageurs sont passés entre BLAINVILLE et
EINVAUX. Après explosion il a été constaté que le train I et II étaient
arrivés au km 5630 par explosion au plet I et II - placés de
chaque côté d'un jacob

rien

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Déclats de 12^m H6^m EST + 15 bagues avariées.
1 fil télégraphe + 2 fils signaux coupés.

Montant des dégâts

16.000

Avaries au matériel

Retard des trains

Train dérangé.

Mesures prises

Trains arrêtés à 13^h 15 par ordre de l'armée allemande.
13^h 15

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Causes de l'accident en milieu urbain

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

A ENYBAUX, le 30/19
Le Chef de District.

12
44

(Nom S'OTIER)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

-1 OCT. 1945

21⁰⁰

Paris - Strasbourg

Entre Champagnelles et Nancy

km 550.855

Sabotage et vol de fil de transmission

3

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS**

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Région d e P'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3° Arrond^t de Nancy

33° Section d e Nancy

332° District d e Nancy

Ligne d e Paris à Strasbourg

Gare d _____ ou point kilométrique 350,855

entre les gares d e Champigneulle et Nancy

Date et heure de l'incident : Le 1-10-45 à 21 H 00

Nature de l'incident : Sabotage, et vol de fil de transmissions

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Il a été constaté par l'agent du SE de Champigneulle
appelé en déplacement, que le fil de transmissions du
côté du Km 350,855 volé 2 mètres et raccourci
des quatre brasures de Maxiville, avait été sectionné
et relevé sur une longueur de 80 m.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..

Le câble restant en position de franchise, pour
l'arrêt des trains 1219, 1188 le 1/10/45
(cable franchi avec Bulletin de franchissement)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)
 Montant des dégâts :
 Avaries au matériel
 Retard des trains :
 Mesures prises
 Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.
 Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....
 Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

(1) ou accident, ou acte.
 (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

A Noy, le 2 - 10 1915
 Le Chef de District,

(Nom *CHAND*)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtimens.